



PENSÉE SOCIALE ET RÉSONANCES AVEC L'EXTRÉMISME VIOLENT

PENSÉE SOCIALE ET RÉSONANCES AVEC L'EXTRÉMISME VIOLENT

Cette étude a été réalisée par le Forum Tunisien des Droits Economiques et Sociaux
et Avocats Sans Frontières

Élaborée par :

Rim Ben Ismail
Dorra Ben Alaya
Maher Hanin
Mohamed Limam
Mongi Mokaddem

Novembre 2020

Préface

Cette étude a été élaborée dans le cadre d'un projet mis en œuvre conjointement par le Forum Tunisien des Droits Economiques et Sociaux et Avocats Sans Frontières. Cette étude rentre dans le but d'examiner et d'analyser les facteurs et les causes favorables à l'adoption des idées d'extrémisme violent dans le contexte tunisien.

Au cours des neuf dernières années, la Tunisie a lancé un processus de transition démocratique qui se présente comme une vague déferlante pour la refonte des institutions étatiques et la mise en place d'un Etat de droit à l'issue de la Révolution populaire de la Liberté et de la Dignité. Cette Révolution sans précédent dans le monde arabe se caractérise par deux axes de revendications, à savoir, la mise en place d'un Etat de droit et le partage équitable des richesses.

Durant ce processus de transition démocratique toujours en cours, la Tunisie a fait face à plusieurs difficultés sécuritaires représentées par l'instabilité politique et sécuritaires dans la région de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient et par l'occurrence de plusieurs attaques terroristes qui constituent une menace pour la mise en place des réformes nécessaires et pour satisfaire les revendications populaires. Afin de lutter et neutraliser cette menace, il serait indispensable de comprendre le phénomène qui engage ce genre de violence et de pertes ainsi que ses causes profondes qui résonnent avec la pensée de plusieurs membres de la société.

Cette étude n'aurait jamais avoir eu lieu sans le groupe d'experts, en charge de son élaboration, et qui est coordonnée par Mme Rim Ben Ismail, et composé par Mme Dorra Ben Alaya, Mr Mahen Hanin, Mr Mohamed Limam et Mr Mongi Mokaddem.

Le Forum Tunisien des Droits Economiques et Sociaux et Avocats Sans Frontières tiennent à remercier les membres de ce groupe d'experts et toutes les personnes qui ont aidé à élaborer cette étude.

9 Introduction

12 Contexte politico-juridique tunisien et son rapport avec le phénomène de « l'extrémisme violent »

22 Caractéristiques et analyse comparative sur l'environnement de l'étude : El Menzah, El Mourouj, Kabaria, Sidi Hassine

28 Marginalisation et exclusion : Quels rapports avec l'engagement dans l'extrémisme violent ?

58 Conclusions

60 Bibliographie

61 Annexes

Sommaire

Introduction

Au lendemain du 14 Janvier 2011, la Tunisie plurielle et multiple s'est trouvée face à un déferlement d'aspirations contradictoires qui ne confrontent pas uniquement les disparités régionales mais aussi laïcs, libéraux, conservateurs, salafistes et certaines formes de radicalités. Les différentes voix étouffées par le précédent régime ne laissaient pas aux tunisiens la possibilité d'avoir une appréciation juste des revendications des autres. Les voix se font entendre pour exprimer différentes formes aspirations à la liberté mais qui semblent ne pas s'écouter.

Les attentats mais aussi le départ de nombreux jeunes pour les zones de conflits mettent la question de l'extrémisme violent au cœur du débat, mettant au premier plan les mesures sécuritaires alors qu'elle appelle à être considérée sous toutes ses dimensions, à savoir celle sécuritaire mais aussi politique, géopolitique, sociale, culturelle et psychologique. La Tunisie souvent présentée comme une modernité au-delà de tout soupçon et une exception dans son environnement arabo-musulman, a aussi développé des raisons profondes propres à elle de prolifération de radicalités et d'adhésion de certains jeunes à l'extrémisme violent.

Sous un régime autoritaire, la société tunisienne a connu une modernité volontariste, par en haut, et a vécu durant les décennies du régime de Ben Ali dans la peur et l'humiliation. Durant ces années, la Tunisie a connu également une double pression internationale : la première, économique, relative à l'application du plan d'ajustement structurel et à l'obligation d'intégrer une économie monde envahissante, et d'adopter une logique néolibérale qui déconstruit tout le rôle social de l'Etat. Une telle politique publique méprisant les acquis sociaux, a été dévastatrice pour les populations les plus démunies. La seconde, relative à la pression internationale américaine puis européenne, a porté sur la stratégie sécuritaire imposée dans le traitement du danger de l'extrémisme violent. Cette logique sécuritaire ne laissait pas aux tunisiens la possibilité d'entrevoir les prémisses de ce qui allait s'exprimer après le départ de Ben Ali.

La stratégie nationale adoptée par l'Etat tunisien depuis le début 2002 repose toujours sur les mêmes quatre composantes, à savoir, la prévention, la protection, la poursuite et la réponse. Comme nous allons tenter de le montrer dans ce travail, une telle stratégie a peut-être pu répondre aux pressions internationales post 11 septembre 2001 mais n'a jamais entrepris de mise en lumière ni de remise en cause des politiques publiques comme facteurs potentiels de l'engagement dans l'extrémisme violent. La globalisation du phénomène entraîne également un changement de position à l'échelle globale quant aux solutions à y apporter. En effet, le plan d'action¹ du Secrétaire général donne la priorité aux mesures préventives

¹ Ban Ki Moon (2015), « Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent », rapport du Secrétaire général : A/70/674-24, (24 décembre 2015).

permettant de combattre l'extrémisme violent. C'est parce que nous pensons que ces mesures préventives doivent être pensées localement et doivent reposer sur les causes profondes de son expression que nous entreprenons ce travail.

Il convient de préciser ici que l'engagement pour le jihad tel qu'il se présente aujourd'hui, est sous-tendu par une logique de totale rupture aussi bien sociale que politique avec le modèle des Etats-nations. C'est sans doute pour cette raison que le courant djihadiste, catégorisé par de nombreux auteurs en sciences sociales comme « idéologie politique islamiste », est généralement décrit en référence aux concepts de « radicalité », de « radicalisme » ou de « radicalisation ». Celle-ci désigne selon F. Khosrokhavar (2014), « le processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste (...) ». Cette notion implique l'idée d'un déplacement d'un pôle non violent « modéré » à un pôle « extrême » violent.

Ce travail s'inscrit à la fois dans la continuité et dans la rupture par rapport à cette littérature sur l'extrémisme violent. En effet, nous pensons que les jeunes engagés dans l'extrémisme violent sont dans un déplacement ou dans un processus d'évolution mais nous posons la question suivante : n'y aurait-il pas pour ces jeunes un processus et un continuum à la fois au niveau de la pensée radicale et du passage à l'acte violent ?

L'analyse de la littérature djihadiste travail préalable à l'étude de terrain, montre qu'il s'agit d'un système de pensée ayant des caractéristiques propres, fonctionnant selon des règles autres que celles de la pensée religieuse commune (Ben Alaya à paraître). Cela laisse présupposer qu'il ne s'agit pas d'un déplacement vers l'extrême, mais bien d'un changement de cadre de pensée. Ainsi, cela ne signifie pas que ceux qui adhèrent à ce cadre de pensée sont en totale rupture avec le reste de la population, bien au contraire. Si la pensée djihadiste a pu drainer autant de partisans, ce serait en raison d'une « entrée en résonance » avec un certain nombre de griefs qu'une partie de la population ordinaire aurait à l'égard de l'Etat et de la société tels que perçus et représentés ainsi qu'un vécu par rapport au contexte social et politique. Ce qui serait en cause, c'est une illégitimité perçue et un vécu violent des rapports de pouvoir sociaux et politiques. Le passage à l'acte violent viendrait faire écho à l'expression d'une violence que l'on retrouve également chez une population ordinaire.

Afin de vérifier nos hypothèses, nous avons choisi d'enquêter auprès d'une population de jeunes en adoptant une méthodologie combinée à savoir un questionnaire auprès de 805 jeunes (entre 18-30) issus de quatre quartiers du grand Tunis : Kabaria, Sidi Hassine, El Mourouj et El Menzah et trois focus groupes avec des jeunes de ces quartiers. Les focus groupes avaient pour objectifs d'approfondir les interprétations des premiers résultats quantitatifs de l'enquête à travers les récits des jeunes eux-mêmes sur leur vécu et leur quotidien.

Le choix des quartiers a été fait avec l'objectif de travailler sur deux types de quartiers structurés et non structurés de Tunis. Les quartiers choisis ne peuvent pas donner une analyse exhaustive sur un phénomène si complexe, les environnements ruraux et les zones transfrontalières pourraient nous donner un éclairage également fort intéressant sur la question.

Ce travail élaboré pour le FTDES et ASF, ayant pour objectif d'apporter un éclairage sur les facteurs d'engagement l'extrémisme violent des jeunes à la lumière de leurs perceptions sur la violence perçue et vécue et de leurs réalités est structuré en deux parties.

Une première partie préliminaire aborde deux éclairages à la fois sur le contexte juridico-politique relatif au terrorisme d'une part et sur une analyse socioéconomique des quatre quartiers choisis. Les éclairages sur le contexte juridico politique et le contexte économique permettent d'apporter des éléments d'analyse pour comprendre le vécu et le ressenti des jeunes des quartiers étudiés.

La seconde partie quant à elle, sera consacrée à la présentation des résultats de l'enquête et aux analyses des données recueillies à la fois sous l'angle psychologique et sociologique.

Contexte politico-juridique tunisien et son rapport avec le phénomène de « l'extrémisme violent »

Par Mohamed Limam

Les années 2000 ont marqué un tournant dans la lutte contre l'extrémisme violent. L'activisme des États-Unis d'Amérique et ses alliés européens s'est accompagné d'un régime dérogatoire pour les droits et les libertés fondamentales. En Tunisie, certes, on n'a pas attendu ce tournant à l'échelle mondiale pour attenter aux droits et libertés puisque depuis l'indépendance jusqu'au 14 janvier 2011, le pays vivait sous le joug de l'autoritarisme.

Mais, l'attentat suicide perpétré par un kamikaze du groupe Al-Qaïda survenu le 11 avril 2002 devant la synagogue de la Ghriba à Djerba va conduire les autorités tunisiennes, sous l'impulsion des puissances étrangères à s'inscrire dans un vaste mouvement de lutte contre l'extrémisme violent. Cette implication de la Tunisie n'a pas été le résultat d'une réflexion des pouvoirs public ni le résultat d'une concertation avec les organisations de la société civile, qui étaient ou bien inféodées ou bien exclues, et encore moins le fruit des travaux d'experts confirmés. C'était beaucoup plus une réponse passive à la pression internationale mais très vite instrumentalisée pour légitimer les dérives autoritaires du régime en place. Cela a conduit les autorités à accentuer la violence policière contre des quartiers défavorisés et des populations marginalisées très vite désignés comme la source de l'extrémisme violent, d'une part. D'autre part, le traitement sécuritaire du phénomène a empêché les décideurs politiques de voir et mesurer la part importante de la violence d'État dans la radicalisation des jeunes notamment et le passage à l'extrémisme violent.

L'examen du contexte politico-juridique tunisien confirme ce constat puisque la violence d'État a continué à s'exprimer à travers des politiques ineptes et adossées à un arsenal juridique tourné vers le traitement sécuritaire de l'extrémisme violent. Même la transformation politique enclenchée depuis 2011 n'a pas changé radicalement la donne du côté des pouvoirs publics. Ces derniers continuent à subir la pression internationale avec son penchant sécuritaire dans le traitement du dossier de l'extrémisme violent. Aussi, les violations des droits et libertés fondamentales par les autorités administratives et judiciaires n'ont pas cessé pour autant. Cette manière de gérer la question de l'extrémisme violent en Tunisie représente elle-même une autre forme de violence d'État qui s'exprime dans des politiques publiques saugrenues.

1. Une gestion sous pression internationale

La Tunisie est impliquée dans la lutte contre l'extrémisme violent. Mais cette implication est marquée par la pression du contexte international, qui s'est accentuée depuis les attentats de 2001. Cela s'est traduit d'un côté par une production normative pléthorique.

D'un autre côté, le classement par le GAFI en 2017 et puis par l'UE de la Tunisie comme un pays présentant des défaillances stratégiques dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme a accéléré le rythme des réformes aussi bien au niveau du corpus normatif que des arrangements institutionnelles telle que la mise en place d'une Stratégie Nationale de Lutte Contre l'Extrémisme et le Terrorisme ainsi que la création de La Commission nationale de lutte contre le terrorisme.

a) La pression internationale

Le GAFIMOAN, opérant sous l'égide du GAFI, a décidé le 27 avril 2016, de placer la Tunisie sous le mécanisme de suivi renforcé ² Le 26 avril 2017, le GAFIMOAN, adopte son rapport d'évaluation mutuelle relatif à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LBA/FT) en Tunisie. Les évaluations du GAFI/GAFIMOAN servent de base à la décision de la Commission de l'UE pour classer un pays dans la liste noire des juridictions ayant des carences stratégiques dans la LBA/FT.

Ce rapport révèle, entre autres, que les risques les plus sérieux en Tunisie sont la corruption, le financement du terrorisme et la contrebande, et enfin le trafic des devises³. Pour les besoins de son évaluation, le GAFIMOAN procède à des vérifications de tous les dispositifs institutionnels, juridiques et humains mis en place par le pays sous examen afin de juger son engagement dans la LBA/FT. Malgré les efforts de se conformer aux recommandations du GAFIMOAN, le GAFI et l'UE ont fini par classer la Tunisie sur la liste noire des juridictions présentant des carences stratégiques dans la LBA/FT. Décisions intervenues respectivement le 3 novembre et 13 décembre 2017 ⁴. Pour ne pas figurer sur la liste noire du GAFI, il fallait entreprendre des réformes. Ainsi une stratégie nationale pour la lutte contre le terrorisme a été adoptée à la hâte en juillet 2016 et une commission nationale pour la lutte contre le terrorisme a été créée en 2015 par décision du chef du gouvernement Habib Essid. Le Décret gouvernemental n° 2015-1777 du 25 novembre 2015, portant organisation de la Commission Nationale de Lutte Contre le Terrorisme et ses modalités de fonctionnement était d'un laconisme frisant le ridicule, avec six minuscules articles.

2 GAFIMOAN, 2017, 2nd Enhanced Follow-Up Report for Tunisia Re- Ratings Request Anti-Money Laundering and Combating the Financing of Terrorism, p.1.

[En ligne : <http://www.fatf-gafi.org/media/fatf/documents/reports/mer-fsrb/FUR2-Tunisia-Dec-2017.pdf>].

3 GAFIMOAN, 2016, Anti-money laundering and counter-terrorist financing measures: Tunisia Mutual Evaluation Report, p.4.

[En ligne : http://www.fatf-gafi.org/media/fatf/documents/reports/mer-fsrb/Tunisia_MER_2016_EN.pdf].

4 COMMISSION EUROPEENNE, 2017, Règlement Délégué (UE) .../... de la Commission du 13.12.2017 portant modification du règlement délégué (UE) 2016/1675 complétant la directive (UE) 2015/849 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'ajout de Sri Lanka, de Trinité-et-Tobago et de la Tunisie dans le tableau figurant au point I de l'annexe, C (2017) 8320 final, Bruxelles.

[En ligne: <https://ec.europa.eu/transparency/regdoc/rep/3/2017/FR/C-2017-8320-F1-FR-MAIN-PART-1 PDF>].

Cette manière de créer des institutions-vitrines pour duper les partenaires internationaux est une pratique héritée du temps de Ben Ali et dont le chef du gouvernement Essid n'a pas pu s'en débarrasser. En plus d'autres manquements relatifs aux recommandations du GAFI, la sentence est tombée à l'hiver 2017 sanctionnant le manque de sérieux affiché par les pouvoirs publics dans la gestion de LBA/FT.

Pour sortir de la liste, la dynamique des réformes s'est intensifiée et des dizaines de textes et décisions ont été adoptées à l'instar du Décret gouvernemental n° 2019-524 du 17 juin 2019, modifiant et complétant le Décret gouvernemental n° 2015-1777 du 25 novembre 2015, qui va améliorer la première version avec trois chapitres contenant 17 articles. Toutefois, l'absence d'indépendance de la commission puisqu'elle est rattachée à la présidence du gouvernement, la position dominante de son président et l'absence de représentation permanente et obligatoire de la société civile ainsi que la composition exclusivement gouvernementale poussent à croire qu'elle garderait le cap sécuritaire, essaierait de mettre la poudre aux yeux en invitant de temps en temps la société civile à débattre du sujet et continuerait à discourir sur la nécessité d'une approche globale du phénomène de l'extrémisme violent.

D'ailleurs, ces craintes sont renforcées lorsque l'on s'aperçoit que la vision stratégique de la commission reprend quasiment à la lettre le libellé de la stratégie nationale avec ses quatre composantes à savoir la prévention, la protection, la poursuite et la réponse. Non seulement cela relève de la paresse intellectuelle que de reprendre uniquement les termes de la stratégie nationale sans la décliner dans une stratégie propre à la commission mais il révèle aussi un sentiment de satisfaction à l'égard de ladite stratégie nationale. Or, cette dernière est loin d'être satisfaisante. Sans s'adonner à un commentaire approfondi de la stratégie nationale que ces lignes ne permettent pas, on peut toutefois remarquer qu'elle se présente beaucoup plus comme une clause de style qui fait écho à la pression internationale, notamment celles de l'UE et du GAFI. Les éléments que la présente enquête fait ressortir sont cités comme pour mémoire.

Mais plus significative encore est l'absence de remise en cause des politiques publiques comme facteurs poussant à la radicalisation puis à l'extrémisme violent. i.e., la violence d'État et la radicalisation dans les prisons ou encore l'amalgame entre criminalité urbaine et extrémisme violent. Il y a là un effort certain que la commission nationale aurait dû consentir pour donner de la chaire aux formules bateau de la stratégie nationale. D'ailleurs, on ne compte quasiment pas d'initiative ou de programme sérieux, malgré l'engagement de plusieurs bailleurs de fonds avec la commission, traitant des causes profondes du phénomène à part la participation dans des colloques et événements qui laissent plus de traces dans les caisses des hôtels que dans les politiques publiques. Aussi, l'absence de coopération avec les ONG militant en faveur des politiques alternatives dans la gestion de la question renseigne bien sur les limites de l'approche actuelle des pouvoirs publics.

Laquelle approche continue à doing business as usual tout en gérant la pression internationale comme à l'accoutumé : être toujours dans la réaction, tenter de duper les partenaires et chercher à transformer les réformes en alibi au service de l'habitus autoritaire.

Cette pression internationale explique aussi la paresse intellectuelle dont fait montre les pouvoirs publics et qui empêche l'émergence d'une politique nationale qui soit l'émanation d'une réflexion nourrie à partir des éléments spécifiques au contexte tunisien. Cela se traduit par l'adoption d'une approche sécuritaire de la question de l'extrémisme violent donnant lieu à une production normative pléthorique associée à des pratiques aux confins de la légalité.

b) Une production normative pléthorique

La production normative est impressionnante. On compte dans l'ensemble 73 textes se rapportant directement à la lutte contre l'extrémisme violent. Ils sont répertoriés comme suit :

Catégorie	Nombre
Loi organique	02
Loi	21
Projet de loi	01
Décret Présidentiel	01
Décret-loi	01
Décret	13
Arrêté	12
Décision	11
Circulaire	02

Source : DCAF, Législation du secteur de la sécurité en Tunisie ⁵

⁵ DCAF, Législation du secteur de la sécurité en Tunisie https://legislation-securite.tn/fr/search?f%5B0%5D=index%3A1915&f%5B1%5D=text_type%3A2210&f%5B2%5D=text_type%3A2211&search_api_fulltext=&field_identifier=&field_year=All&field_text_type=All&field_institution=All&field_gazette_number=

Parmi les 21 textes de loi, plus des $\frac{3}{4}$ concernent l'adhésion et l'approbation de la Tunisie des accords internationaux portant sur la lutte contre l'extrémisme violent. C'est dire l'importance des textes et instruments internationaux dans la politique tunisienne en la matière. Il en ressort aussi, que ces instruments et accords internationaux focalisent sur le traitement strictement sécuritaire. Cela conduit la Tunisie à les introduire et les appliquer dans son ordre interne avec le même penchant sécuritaire.

Par ailleurs, les lois adoptées par le législateur tunisien, sans doute sous l'influence de la dynamique sécuritaire mondiale, porte la marque de ce penchant au traitement sécuritaire dans la lutte contre l'extrémisme violent. Par ailleurs, les textes tunisiens sont influencés par la gestion autoritaire des affaires publiques. La loi n° 2003-75 du 10 Décembre 2003 relative au soutien des efforts internationaux de lutte contre le terrorisme et à la répression du blanchiment d'argent illustre bien cette dualité qui caractérise la production normative tunisienne. En effet, elle vient traduire les pressions internationales suite aux attentats de New-York en 2001 et obéit aux desideratas de Ben Ali en vue de museler toute la société et mettre tous corps de métiers confondus sous ses bottes. Ainsi, la loi de 2003 disposait dans son Art. 22 ceci : « Est puni d'un an à cinq ans d'emprisonnement et d'une amende de mille à cinq mille dinars quiconque, même tenu au secret professionnel, n'a pas signalé immédiatement aux autorités compétentes, les faits, informations ou renseignements relatifs aux infractions terroristes dont il a eu connaissance. ».

Certes la loi organique n° 2019-9 du 23 janvier 2019, modifiant et complétant la loi organique n° 2015-26 du 7 août 2015, relative à la lutte contre le terrorisme et à la répression du blanchiment d'argent a veillé à ce que l'Art. 22 a été modifiée pour excepter les avocats, médecins et journalistes de l'obligation de dénonciation, elle n'en rompt pas pour autant avec l'approche ultra-sécuritaire et liberticide qui a marqué les textes précédents. Ainsi, même en temps révolutionnaires, la lutte contre l'extrémisme violent s'inscrit dans un continuum autoritaire cherchant à manipuler ses partenaires internationaux et faisant de son implication internationale un argument de légitimation d'une politique introuvable. Il a fallu que le GAFI, puis à sa suite l'UE classent la Tunisie en tant que pays présentant des défaillances stratégiques dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme pour qu'une nouvelle dynamique des pouvoirs publics se mette en place sans qu'il en résulte une véritable politique à même de sortir de la logique de primauté de la sécurité nationale sur l'impératif de respecter les droits humains.

2) Des pratiques attentatoires aux droits et libertés fondamentales

Bon nombre de conventions et instruments internationaux sont ratifiés par la Tunisie. Dans plusieurs d'entre eux, on insiste sur les garanties des droits humains et libertés fondamentales dont devraient bénéficier les accusés ainsi que les coupables.

plusieurs d'entre eux, on insiste sur les garanties des droits humains et libertés fondamentales dont devraient bénéficier les accusés ainsi que les coupables. Or, le traitement réservé à ces personnes par les autorités administratives et judiciaires est loin d'être conforme aux règles et garanties définies dans lesdits instruments. Non seulement les concernés directement d'actes de terrorisme subissent les errements d'une jurisprudence peu respectueuse des standards d'un procès équitable, mais d'autres catégories de personnes peuvent se trouver impliquées sans que leurs actes soient des actes terroristes et ce par l'extension abusive du champ de la sécurité nationale, aboutissant à un amalgame entre extrémisme violent et criminalité urbaine par exemple.

a) La jurisprudence tunisienne : À la recherche du procès équitable

Jusqu'en 2016, on comptait 2100 affaires d'instruction devant le pôle judiciaire. 120 affaires transférées devant les chambres d'accusation. 140 affaires transférées devant les chambres criminelles. 44 affaires en appel. 1673 détenus dans des affaires terroristes dont 145 jugés⁶. L'étude conduite par le Réseau d'observation de la justice⁷ a dressé un bilan à charge contre le comportement des autorités administratives et judiciaires.

L'observation des procès et la lecture des jugements révèlent des manquements multiples, dont notamment :

- **Durée des audiences** : il en ressort qu'aucun des accusés ne semble avoir bénéficié d'un temps raisonnable nécessaire. La durée de l'audience est un indicateur important particulièrement lorsqu'il s'agit d'infractions graves dont la peine encourue peut aller jusqu'à la condamnation à mort.
- **Droit à l'assistance d'un avocat** : Les accusés n'ont pas pu bénéficier de la présence d'avocat pendant les 48h de la garde à vue et n'ont pas eu droit à l'assistance d'un avocat.
- **Atteintes graves à la présomption d'innocence.**
- **Actes de tortures et de mauvais traitement** : 32 cas ont été soulevés simultanément par les avocats de la défense et l'accusé, alors que 37 cas ont été soulevés seulement par les accusés.
- **Non-respect des standards internationaux** : Il est certain que le comportement du tribunal, de la défense et du ministère public est dans la plupart des cas contraire aux exigences du protocole Istanbul et aux principes fondamentaux des Nations unies concernant les trois acteurs précités

⁶ Réseau d'observation de la justice, Lutte contre le terrorisme et pratiques judiciaires en Tunisie : le procès équitable à l'épreuve, ASF – Tunisie, Décembre 2016, p.9.

⁷ *ibid.*

- Les violations les plus graves et les plus répétées seraient l'interdiction de voyage et l'assignation à résidence.
- Assignation à résidence abusive : Tous ceux qui ont été assignés à résidence on certifie que l'administration ne leur a pas délivré une décision motivée est qu'elle n'a pas pris les mesures nécessaires pour garantir leur subsistance ainsi que celle de leurs familles.

b) Sécurité nationale versus droits humains et libertés fondamentales

L'expérience comparée montre que l'État d'urgence sert les autorités administratives à couvrir les atteintes contre les droits humains et les libertés fondamentales. Le cas britannique est emblématique : l'Anti-Terrorism, Crime and Security Act 2001 en Grande Bretagne contient l'une des dispositions les plus controversées que cette loi autorisait, par dérogation à l'art. 5 (1) de la Convention européenne des droits de l'Homme. Elle autorise la détention sans procès d'étrangers résidant en Grande-Bretagne, s'ils étaient soupçonnés d'être liés à des milieux terroristes sans qu'ils puissent se faire expulser au nom de la protection des droits de l'Homme. Afin de pouvoir introduire cette mesure dérogatoire, le gouvernement britannique a dû déclarer un « état d'urgence menaçant la vie de la nation ». Et au ministre de l'Intérieur britannique de déclarer que « l'incorporation de la Convention européenne des droits de l'Homme dans la loi britannique a été l'une des plus grandes erreurs du premier mandat du gouvernement Blair⁸ ». Ainsi, les droits de l'Homme se trouvent alors transformés en un instrument politique, susceptible d'être appliqué de manière sélective. En France, par exemple, l'un des ministres expliquait que le combat contre le terrorisme, à l'instar de « toute guerre, par nécessité, restreint les libertés démocratiques⁹ ».

i) État fort, régime d'exception : logique inversée de la protection des droits et libertés

Les années 2000 représentent un tournant dans l'affranchissement des standards internationaux en matière de respect des droits humains dans la lutte contre l'extrémisme violent. Les attentats de New-York en 2001 ont fait dire par exemple à Tony Blair, alors premier ministre britannique : « Personne ne doit douter du fait que les règles du jeu ont changé. Les conditions de notre sécurité nationale ont changé. Nous pouvons les remettre en question et, si nécessaire, nous pouvons amender la loi sur les droits de l'homme¹⁰ ». Ces arguments s'appuient sur l'idée que « l'État de droit n'est pas l'État de faiblesse »¹¹, car si la démocratie devient « synonyme de faiblesse, ce serait son arrêt de mort »¹².

8 Blunkett D., The Independent, 12 novembre 2001.

9 Debré B., ancien ministre conservateur, Le Figaro, 12 novembre 2001.

10 George Jones, « Blair to Curb Human Rights in War on Terror », Daily Telegraph, 6 Aug 2005.

11 Badinter R., sénateur socialiste, Le Monde, 29 octobre 2001.

12 Debré B., op.cit.

Or une démocratie forte est celle-là même qui répond par la force du respect des droits humains et la protection des libertés et non point par leur violation. Les violer envoie au contraire un message sur la faiblesse de l'État et rend les groupes extrémistes violents plus résilients dans leur entreprise destructrice. Quand l'État est intransigeant sur le respect des droits et libertés, il casse une bonne partie de l'argumentation de ces groupes et entame le capital sympathie qu'ils peuvent avoir dans les différentes couches sociales, et pas uniquement chez les marginaux. La politique ultra répressive du régime de Ben Ali à l'encontre des islamistes n'a fait que renforcer le capital sympathie qui s'est traduit par la victoire écrasante du parti Ennahdha lors des élections d'octobre 2011.

Il est à craindre que la gestion actuelle du dossier de l'extrémisme violent ne conduise à des effets contreproductifs insoupçonnés. L'on peut déceler quelques signes lorsque l'on aborde la question du retour des combattants tunisiens en Syrie, pour ne prendre que cet exemple. Le refus de l'État à les laisser rentrer et les juger dans le cadre d'un procès équitable exacerbe leurs familles et amis. L'argument avancé par ces derniers consiste à mettre en avant la politique des deux poids deux mesures de l'État lorsqu'il s'agit des couches défavorisées. Du coup, il y a transfert du problème et l'on ne voit plus la gravité des actes terroristes de ces jeunes partis en Syrie pour replacer le débat autour de la politique injuste et excluante de l'État. La rhétorique voulant que la sécurité nationale justifie les régimes dérogatoires des droits et libertés a montré ses limites dans les expériences comparées. Eva Joly, ancienne juge tance qu'« Aux États-Unis, le Patriot Act, cette loi antiterroriste, n'a prévenu aucune attaque terroriste en 14 ans mais a permis tortures, enlèvements extrajudiciaires et créations de prisons "black sites"¹³ ».

ii) L'extension du champ opératoire de la lutte contre l'extrémisme violent

Pourtant, l'on continue à étendre le champ opératoire de ce régime dérogatoire à d'autres formes de criminalité en s'appuyant sur un ton factice de vérité, très complexe du reste. Une des principales caractéristiques de cet amalgame entre criminalité et extrémisme violent, comme le note Anastassia Tsoukala, « est l'extension de la portée de la lutte antiterroriste vers l'ensemble du champ de la sécurité intérieure puisqu'il est clairement affirmé que le terrorisme est étroitement lié au crime organisé et à la hausse de l'insécurité en général : « les terroristes ne sont pas seulement impliqués dans des actes de terrorisme ; ils sont aussi impliqués dans d'autres formes de criminalité afin de financer et de faciliter l'accomplissement de leur activités terroristes. La gestion policière du terrorisme passe alors par celle de ces crimes¹⁴ ».

¹³ Eva Joly, <https://www.lalibre.be/debats/ripostes/limiter-nos-libertes-pour-assurer-notre-securite-564b841e3570ca6ff8f6e183>.

¹⁴ Anastassia Tsoukala, « La légitimation des mesures d'exception dans la lutte antiterroriste en Europe », Cultures & Conflits [Online], 61 | printemps 2006, p.3. Online since 17 May 2006, connection on 30 October 2019. URL : <http://journals.openedition.org/conflits/2036> ; DOI : 10.4000/conflits.2036.

Tel que souligné par Anastassia Tsoukala, et au vue de « la surreprésentation des populations des banlieues défavorisées]du grand Tunis[dans les statistiques de police sur certains types de délits, les défenseurs de cette thèse présument que les habitants de ces quartiers comme une menace multiforme pour la sécurité du pays et devraient, par conséquent, être traités par la même loi¹⁵» relative à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

En paraphrasant Didier Bigo, nous pouvons dire que les débats politiques sortent les faits de leur contexte et les réduisent à des généralisations abusives sur le crime et le terrorisme. Cette représentation déformée crée une fausse connaissance qui opère comme une croyance subjective ou collective, ou comme une idéologie¹⁶. On se contente alors de discourir sur la base de rapports des polices et des criminologues. Il n'en résulte pas moins des apparentements discutables entre extrémisme violent et grande criminalité. D'où l'utilisation d'un langage sécuritaire devenue cruciale, puisqu'il permet d'établir une interconnexion entre des faits séparés, comme les migrations, le terrorisme, le fondamentalisme islamique, la contrebande, la drogue et de les globaliser en un ensemble signifiant que Jef Huysmans appelle le « champ de la sécurité ¹⁷ ». Ces populations marginalisées, contrairement à ce que l'on peut penser, ne sont pas dans l'incapacité de comprendre les enjeux derrière ces amalgames. Des statistiques de 2016 montrent que sur « 150 accusés, 21 % soit 31 personnes ont un niveau universitaire alors que 46 % c'est-à-dire 70 personnes ont un niveau secondaire et que donc près de 67 % des accusés ont un niveau d'instruction plus que moyen. Le pourcentage d'analphabètes quant à lui est de 5% et les accusés ayant un niveau d'instruction primaire représentent 28% ¹⁸ ».

Autant dire que la population constituant les troupes extrémistes n'est pas faite que d'analphabètes. Et pour autant que le pourcentage d'analphabètes soit plus important, il n'en reste pas moins que les recruteurs exploitent toute sorte d'amalgames entretenus par les autorités et les transforme en un discours à charge contre l'État en expliquant à leur manière les enjeux de l'exclusion et de la violence d'État à leur égard.

Pourtant, en Tunisie comme en France par exemple, l'on refuse de changer d'optique et de discours et l'on considère depuis septembre 2001 que « la crise ... ne fait qu'exacerber l'insécurité quotidienne, c'est d'autant plus vrai que les deux sont liés, terrorisme et grand banditisme s'alimentant au terreau des banlieues ¹⁹ ».

Un tel discours est symptomatique de la cécité des pouvoirs publics qui persistent à ne

16 Pierre Favre. « Didier Bigo, Polices en réseaux. L'expérience européenne », Revue française de science politique, vol. 47, no. 2, 1997, pp. 227-232.

17 Jef Huysmans., « Dire et écrire la sécurité : le dilemme normatif des études de sécurité », Cultures & Conflits, n°31-32 (1998) pp. 177-202.

18 Réseau d'observation de la justice, op.cit., p.11.

19 Plasait B. (2001), sénateur « Républicains et indépendants », Le Monde, 1er novembre.

voir dans les banlieues exclues que criminalité et terrorisme et ils oublient au passage que si connexion il y a entre les deux phénomènes, c'est qu'ils ont laissé faire par incompetence ou par manigance politico-affairiste. Conséquence, ils tentent de réduire, volontairement ou involontairement, jusqu'à l'irréductibilité exclusion et terrorisme en oubliant que pauvreté ne rime toujours pas avec terrorisme. Malentendus ou malentendants, pauvreté semble rimer beaucoup plus avec dignité qu'avec extrémisme violent.

Caractéristiques et analyse comparative ²⁰ sur l'environnement de l'étude : El Menzah, El Mourouj, Kabaria, Sidi Hassine

Par Mongi Mekkadem

C'est dans le but de mieux connaître l'environnement dans lequel ont grandi les jeunes étudiés que nous avons entrepris d'analyser les principales caractéristiques économiques des quatre quartiers du grand Tunis, objet de l'étude, à savoir El Menzah, El Mourouj, Kabaria et Sidi Hassine. Il s'agit des caractéristiques portant sur la démographie, l'éducation, l'économie, les moyens d'information et de communication et le logement et qui montrent à la fois ce que ces quartiers ont en commun et leurs différences.

I. Les caractéristiques démographiques

1. Le groupe d'âge le plus nombreux

El Menzah	Sidi Hassine	Kabaria	El Mourouj
Plus de 60 ans (18,79 %)	20-29 ans (18,01 %)	20-29 ans (17,71 %)	20-29 ans (18,67 %)

La vieillesse de la population d'El Menzah s'explique par le caractère ancien de ce quartier, contrairement aux autres quartiers dont la création est moins ancienne, ce qui explique la jeunesse de leur population. C'est ce que confirme le tableau suivant concernant le pourcentage de la population de moins de 30 ans.

Pourcentage de la population de moins de 30 ans

El Menzah	Sidi Hassine	Kabaria	El Mourouj
41,36 %	51,37 %	46,79 %	49,47 %

2. Principale raison de sortie des migrants

El Menzah	Sidi Hassine	Kabaria	El Mourouj
Logement et meilleures conditions de vie (38,37%)	Accompagnement de famille (31,65 %)	Accompagnement de famille (37,17 %)	Accompagnement de famille (38,49 %)

²⁰ Les données utilisées dans ce document proviennent de :

- Institut National de la Statistique : Recensement général de la population et de l'habitat, 2014.
- Commissariat Général du Développement Régional : Gouvernorat en chiffres, 2017.

C'est l'accompagnement de famille qui constitue la principale raison de départ des migrants dans les trois quartiers (El Mourouj, Kabaria et Sidi Hassine), alors qu'à El Menzah, l'acquisition de logements et l'obtention de meilleures conditions de vie expliquent la sortie des migrants. C'est dire que dans les trois premiers quartiers, le départ à l'étranger est en quelque sorte une obligation familiale, un choix s'imposant à lui, tandis que pour la population d'El Menzah, son départ à l'étranger relève plutôt d'une sorte de choix volontaire.

II. Les caractéristiques éducationnelles

1. Le niveau d'instruction (en %)

Quartiers	El Menzah	Sidi Hassine	Kabaria	El Mourouj
Supérieur	49,2	7,0	14,0	23,9
Secondaire	33,4	40,1	44,8	48,2
Primaire	13,0	37,3	28,9	22,3
Néant	4,5	15,6	12,3	5,5

Le fait que presque la moitié de la population (49,2 %) ait atteint le niveau supérieur ne peut s'expliquer que par la situation aisée de cette population. Ce qui n'est pas le cas pour les autres quartiers où ce taux est de 23,9 % à El Mourouj et n'est que de 14 % à Kabaria et seulement 7 % à Sidi Hassine.

C'est aussi le cas pour le niveau primaire avec seulement un pourcentage de l'ordre de 13 % à El Menzah, alors que dans les autres quartiers les taux sont plus élevés : 22,3 % à El Mourouj, 28,9 % et 37,3 % respectivement à Kabaria et Sidi Hassine.

La même structure est observée auprès de ceux qui n'ont jamais été à l'école : 15,6% pour Sidi Hassine et 12,3 % à Kabaria, mais seulement 5,5 % et 4,5 % pour respectivement pour El Mourouj et El Menzah.

Le niveau secondaire représente une exception dans la mesure où le niveau de vie dans le quartier ne peut expliquer, à lui seul, des taux qui sont proches les uns des autres et qui varient entre 33,4 % à El Menzah et 48,2 % à El Mourouj en passant par Sidi Hassine (40,1 %) et Kabaria (44,8 %).

2. Accès à internet (en %)

El Menzah	Sidi Hassine	Kabaria	El Mourouj
77,73	34,49	48,68	64,23

Pour ce qui est de l'accès à internet, c'est à El Menzah et El Mourouj que les taux sont les plus élevés (respectivement 77,73 % et 64,23 %), alors que dans les quartiers pauvres ces pourcentages sont relativement bas (48,68 à Kabaria et 34,49 à Sidi Hassine).

3. Scolarisation au supérieur (19-24 ans) (en %)

El Menzah	Sidi Hassine	Kabaria	El Mourouj
75,89	34,24	49,45	61,67

La scolarisation au supérieur n'échappe pas à la même règle : des taux beaucoup plus élevés à El Menzah (75,89 %) et El Mourouj (61,67 %) qu'à Kabaria (49,45 %) et à Sidi Hassine (34,24 %).

4. Taux de réussite au bac (en %)

El Menzah	Sidi Hassine	Kabaria	El Mourouj
73,41	44,24	38,37	46,70

La réussite au bac est aussi fonction du degré de développement du quartier. Ainsi, El Menzah occupe la première place (73,41 %) suivi d'El Mourouj (46,70 %), de Sidi Hassine (44,24 %) et de Kabaria (38,37 %).

Ce qu'il faut noter à propos des caractéristiques éducationnelles, ce sont les conditions de vie qui déterminent, dans une très large mesure, le classement des quatre quartiers ; classement selon l'ordre suivant : El Menzah, El Mourouj, Kabaria et Sidi Hassine. Ce qui veut dire que les quartiers les mieux classés sont ceux où il y a moins de pauvreté et, de ce fait, les conditions d'éducation sont meilleures.

III. Les caractéristiques économiques

1. Taux d'activité (en %)

El Menzah	Sidi Hassine	Kabaria	El Mourouj
50,62	51,34	48,93	52,79

Pour les populations âgées de 15 ans et plus, les taux d'activité pour les 4 quartiers sont proches les uns des autres. En revanche, les différences sont importantes concernant la répartition des populations occupées selon le niveau d'instruction :

Répartition des populations occupées selon le niveau d'instruction

Quartiers	El Menzah	Sidi Hassine	Kabaria	El Mourouj
Supérieur	70,60	10,56	24,36	39,21
Secondaire	19,27	42,88	46,96	44,12
Primaire	7,02	37,60	23,30	14,47
Néant	3,65	8,96	5,38	2,20

Ainsi, à El Menzah, 7 occupés sur 10 ont le niveau du supérieur, alors qu'à Sidi Hassine, seulement 1 occupé sur 10 a atteint le niveau supérieur.

Pour les quartiers Sidi Hassine, Kabaria et El Mourouj, la proportion la plus importante de la population occupée a comme niveau d'instruction le secondaire (4 occupés sur 10).

2. Répartition selon le secteur d'activité (en %)

Quartiers	El Menzah	Sidi Hassine	Kabaria	El Mourouj
Education, santé, administration	40,16	20,45	32,88	36,44
Commerce	11,34	17,91	17,18	16,20
Industries manufacturières	6,95	22,41	18,18	17,28
Bâtiment et Travaux Publics	4,21	16,83	7,45	5,90

C'est le secteur « Education, santé et services administratifs » qui accapare le plus grand pourcentage de la population dans les 4 quartiers avec une distinction particulière d'El Menzah, puisque 4 personnes sur 10 de la population occupée se trouvent dans ce secteur. C'est aussi le cas pour El Mourouj avec un pourcentage de 36 % de la population occupée qui travaille dans ce secteur. C'est une situation qui s'explique par le fait que ce secteur est principalement à caractère public avec des recrutements publics importants.

3. Taux de chômage (en %)

El Menzah	Sidi Hassine	Kabaria	El Mourouj
6,24	16,47	18,41	12,38

C'est El Menzah qui se caractérise par un taux de chômage particulièrement faible, alors que c'est à Kabaria qu'il y a le taux de chômage le plus élevé avec 18,41, sachant que la moyenne nationale est de 15,50 %. C'est dire que le niveau du chômage dans un quartier constitue souvent un indice crédible et significatif pour caractériser la situation économique et sociale dans ce quartier.

4. Le chômage selon les groupes d'âge (en %)

Quartiers	El Menzah	Sidi Hassine	Kabaria	El Mourouj
20-24	13,16	27,79	23,72	22,13
25-29	35,83	27,27	30,47	35,37
30-34	22,49	15,41	18,07	19,99
35-39	11,70	6,95	8,71	7,75

Ce tableau montre que la population la plus touchée dans les 4 quartiers est celle dont l'âge est compris entre 25 et 29 ans. C'est ce qui est communément appelé « chômage des jeunes » ou « chômages des diplômés du supérieur ». A souligner que la population la moins épargnée par le chômage est celle appartenant à la catégorie d'âge (35-39 ans).

IV. Caractéristiques des ménages selon la possession des moyens d'information et de communication (en %)

Quartiers	El Menzah	Sidi Hassine	Kabaria	El Mourouj
Ordinateur	82,56	24,90	46,97	66,11
Connecté à internet	81,04	18,97	42,13	61,27

Ce sont les ménages d'El Menzah qui sont les plus dotés en matière de possession des moyens d'information et de communication, puisque 8 ménages sur 10 possèdent un ordinateur et sont connectés à internet. Viennent ensuite les ménages d'El Mourouj (6 ménages sur 10) et ceux de Kabaria (4 ménages sur 10). Et c'est le quartier de Sidi Hassine qui est le moins doté dans la mesure où seulement 2 ménages sur 10 ont accès aux moyens d'information et de communication.

V. Caractéristiques des logements

1. Types de logement (en %)

Quartiers	El Menzah	Sidi Hassine	Kabaria	El Mourouj
Villas et appartements	80,16	10,41	17,92	35,41
Logements jumelés	16,00	84,52	78,19	50,71

Le tableau révèle que le type de logement dominant diffère remarquablement d'un quartier à un autre. Alors que 80 % des logements à El Menzah sont de types villas et appartements, ce pourcentage n'est que de 10 % à Sidi Hassine et de 18 % à Kabaria.

Dans ces deux quartiers, c'est le logement jumelé qui constitue le principal type de logement (84 % et 78 %). El Mourouj occupe une position intermédiaire avec un pourcentage de villas et d'appartements de l'ordre de 35 % et un pourcentage de logements jumelés de 50 %.

2. Logements selon les raccordements (en %)

Quartiers	El Menzah	Sidi Hassine	Kabaria	El Mourouj
Electricité	13,16	27,79	23,72	22,13
Gaz naturel	35,83	27,27	30,47	35,37
Eau SONEDE	22,49	15,41	18,07	19,99
Assainissement	11,70	6,95	8,71	7,75

Pour les raccordements à l'électricité, à l'eau SONEDE et à l'assainissement, les 4 quartiers se ressemblent avec des taux de raccordement élevés. Mais, là où il y a des différences notables, c'est dans le raccordement au gaz naturel où les taux varient de 90 % à El Menzah à 37 % à Sidi Hassine. Pour les quartiers El Mourouj et Kabaria, les taux se situent respectivement à 75 % et à 64 %.

Conclusion

Dans cette analyse comparative, il est question de quatre quartiers dont les indicateurs socio-économiques sont différents. Mais, on peut remarquer qu'entre ces quartiers, il y des similitudes comme il y a des divergences très manifestes. C'est le quartier d'El Menzah qui est le mieux loti, suivi par El Mourouj dont les conditions de vie sont moyennes. Mais, c'est à Kabaria et surtout à Sidi Hassine que les conditions socioéconomiques sont les plus difficiles. S'il est certain que le degré de pauvreté et de marginalisation de la population dans ces quartiers peut expliquer une certaine tendance à recourir à la violence, il est, en revanche, erroné d'établir une relation directe de cause à effet entre les conditions de vie difficiles et la pratique de l'extrémisme violent. Cet éclairage est important pour l'étude car il nous permet de mieux comprendre les conditions dans lesquelles ces jeunes ont évolués et quelles pouvaient être leurs attentes après le changement de régime.

La thèse selon laquelle les conditions économiques et sociales difficiles ne peuvent constituer à elles seules les facteurs déclencheurs à l'engagement dans l'extrémisme violent. Il n'en demeure pas moins que ces conditions peuvent être perçues par les jeunes comme une source de marginalisation et donc de violence à leur égard. C'est ce que cette enquête se propose d'investiguer.

Marginalisation et exclusion : Quels rapports avec l'engagement dans l'extrémisme violent ?

Par Dorra Ben Alaya, Rim Ben Ismail et Maher Hanin

Introduction

Le courant djihadiste tel qu'il se présente aujourd'hui, est sous-tendu par une logique de totale rupture aussi bien sociale que politique avec le modèle des Etats-nations. C'est sans doute la raison pour laquelle le courant, catégorisé par nombre d'auteurs en sciences sociales comme « idéologie politique islamiste », est généralement décrit en référence aux concepts de « radicalité », de « radicalisme » ou de « radicalisation ». Celle-ci désigne selon Khosrokhavar (2014, p.8)²¹ « le processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste (...) ». Cependant, cette notion implique l'idée d'un déplacement d'un pôle « modéré » à un pôle « extrême » qui se situerait sur un même continuum. Or, l'analyse de la littérature djihadiste elle-même, montre qu'il s'agit d'un système de pensée ayant des caractéristiques propres, fonctionnant selon des règles autres que celles de la pensée religieuse commune (Ben Alaya à paraître)²².

Cela signifie qu'il ne s'agit pas d'un déplacement vers l'extrême, mais d'un changement de cadre de pensée. En revanche, cela ne signifie pas que ceux qui y adhèrent sont en totale rupture avec le reste de la population, bien au contraire. Si la pensée djihadiste a pu drainer autant de partisans, ce serait en raison d'une « entrée en résonance » (Snow & Benford, 1988) avec un certain nombre de griefs qu'une partie de la population ordinaire aurait à l'égard de l'Etat et de la société tels que perçus et représentés ainsi qu'un vécu par rapport au contexte social et politique. Ce qui serait en cause, c'est une illégitimité perçue et un vécu violent des rapports de pouvoir sociaux et politiques.

Les travaux qui tentent d'identifier les facteurs menant à l'adhésion au courant djihadiste, se situent à des niveaux d'analyse micro, méso et macro, allant du géostratégique au psychologique, en passant par la sociologie et les sciences politiques. A chacun de ces niveaux, l'interaction et la combinaison d'une multitude de facteurs, participent à l'explication de ce qui est désigné par « extrémisme violent » (Ranstorp & Hyllengren, 2013). C'est dire la complexité du phénomène et la difficulté non encore résolue d'aboutir à une issue qui puisse prévenir les actions violentes. Ni le degré de pauvreté, ni celui du niveau d'éducation ou de la religiosité du pays d'origine, ne constituent des facteurs déterminants. Seul le taux de chômage masculin général du pays paraît corrélé au nombre de recrues, selon un

21 Farhad Khosrokhavar (2014), *Radicalisation*, Ed° de la Maison des Sciences de l'Homme.

22 D. Ben Alaya (à paraître). Jihadism as a form of lay thinking : a « re-anchorage » process hypothesis, In Stamos Papastamou & Pascal Moliner (Ed.), *Serge Moscovici's work : Legacy and perspective*, Presses Universitaires de La Méditerranée, Coll. : Psychologie, Santé, Société.

rapport de la banque mondiale (2016)²³, alors qu'en même temps, et selon le même rapport, l'immense majorité déclare avoir exercé un métier avant de rejoindre l'organisation. Selon le rapport, il apparaît également que les recrues sont loin d'être illettrés. En ce qui concerne le lien avec l'Islam lui-même, leurs propres évaluations de la connaissance qu'ils ont de la religion musulmane montrent de faibles taux de celle-ci : seuls 4% considèrent qu'ils ont une connaissance confirmée de la religion. La majorité (53%) considère sa connaissance « basique » et 20% la considère de niveau « intermédiaire ». A cela s'ajoute le fait que le degré de religiosité du pays d'origine est négativement corrélé au nombre de recrues de l'E.I.

I. Objectifs de l'étude

C'est au regard de la difficulté de définir un profil type²⁴ du djihadiste violent, que nous nous proposons dans cette étude d'aborder cette question dans une perspective autre, en recherchant ce qui chez la population ordinaire peut constituer un terrain d'accueil favorable à la pensée djihadiste et non pas ce qui différencierait ses adhérents du reste de la population.

Une grande partie des instances de l'Etat en Tunisie aurait largement perdu de sa crédibilité et de la confiance de la population. Cet état de fait s'accompagnerait d'un sentiment très marqué d'injustice, d'humiliation et de manque de reconnaissance, perceptibles chez les jeunes (Melliti & Moussa, 2018). C'est dans le cadre de cette absence de confiance que le discours djihadiste imposerait le sien. Au regard de cette hypothèse, le premier objectif de l'étude est de vérifier la relation entre l'aspiration à voir appliquer une gouvernance islamique chez une population jeune ordinaire, et des représentations et prises de position relatives à la vie sociale et politique, renvoyant à un vécu violent des rapports de pouvoir. Il s'agit plus précisément d'effectuer une comparaison entre les individus qui sont pour l'application d'une gouvernance religieuse, et les autres, au niveau du vécu relatif aux conditions sociales et politiques, et d'un certain nombre de représentations et de perceptions, de l'Etat, des rapports sociaux de classe et de la violence institutionnelle. Le second objectif vise à envisager les inégalités et exclusion et leur rapport avec l'engagement des jeunes. Quant au troisième objectif de cette étude, il va porter sur les notions de violence chez les jeunes comme préalable à l'engagement dans l'extrémisme violent.

Dans une première partie, il s'agit de présenter le vécu et les perceptions des jeunes et les mettre en correspondance avec leur rapport au religieux et leurs aspirations à la gouvernance islamique.

23 En ligne [<http://www.worldbank.org/en/region/mena/brief/mena-economic-monitor-fall-2016-key-messages>], consulted in 26/11/2018.

24 Le titre d'un rapport intitulé 137 nuances de terrorisme, est en lui-même parlant en ce qui concerne l'impasse dans laquelle on s'engage en se focalisant exclusivement sur ce qui singularise les individus et leur trajectoire, pour comprendre les actions djihadistes. C.f. Hecker, M. (2018). Les djihadistes en France face à la justice. Etudes de l'IFRI, Focus stratégique, 79.

Dans une seconde partie, l'inclusion et la marginalisation telles que perçues par les jeunes seront mises en rapport avec les différentes formes d'engagements. Enfin, une troisième partie portera sur les violences perçues et subies et leur rapport avec l'engagement dans la violence extrême.

II. Vecu, perceptions et représentations par rapport aux conditions de vie, à l'Etat et à la société

Dans la plupart des cas, cette étude montre que plus de la moitié des individus interrogés ont un vécu, une perception et des représentations négatives de leurs conditions de vie en Tunisie, de l'Etat et des rapports sociaux. Ces différentes attitudes et prises de position, sont pour la plupart, positivement corrélées entre elles. Certaines d'entre elles convergent vers une même attitude générale, un même principe qui leur donne leur sens et qui les explique. Une analyse statistique (ACP) nous a permis de montrer que les attitudes peuvent être synthétisées en 8 facteurs.

Ces facteurs identifient 8 perceptions correspondant à des schèmes différents à savoir : l'inclusion, la marginalisation, la perception de la violence subie, l'Etat providence, le sentiment de se sentir acteur dans son pays, la perception de la violence sociétale et la violence intrafamiliale et l'empathie des classes aisées.

Le facteur de l'inclusion montre à quel point l'iniquité est associée au fait que l'Etat ne se soucie pas des classes pauvres et se soucie davantage des classes riches, mais regroupe aussi des items relatifs au fait de se sentir respecté ou pas dans son pays et que l'Etat lui veut du bien.

Le facteur que nous avons nommé « marginalisation » regroupe à la fois les inégalités, le fait de se sentir discriminé, opprimé et victime d'un abus de pouvoir, voire même victime de privation en vivant dans son pays.

Le facteur correspondant à l'Etat providence, regroupe les attentes des jeunes que l'Etat sache répondre aux besoins de base, d'éducation, de santé et économiques.

Un autre facteur que nous pourrions désigner par « sentiment d'être acteur de son destin », montre que l'idée de pouvoir faire quelque chose pour son pays, de se sentir concerné par son pays et que la situation du pays pourrait s'améliorer, est liée au fait de voter ou de ne pas voter. Ainsi on observe ici que les personnes qui pensent que la situation du pays ne va pas s'améliorer et qu'il n'y a rien à faire, pensent également que les élections ne servent pas à grand-chose. Quant aux réponses relatives à la violence vécue et perçue, elles s'organisent selon trois facteurs distincts: les violences subies, la perception de la violence sociétale et les violences intrafamiliales

Les violences subies regroupent le fait de se sentir victime de violence d'Etat, de violence au sein de l'administration, au travail, à l'université ou à l'école, mais aussi au stade, dans le quartier et dans la rue.

Ce que nous avons appelé violence sociétale correspond à la perception que l'Etat mais aussi les citoyens pratiquent la violence. Il est intéressant de noter que le fait que l'Etat se soucie des classes riches semble être perçu comme une forme de violence sociétale.

Enfin, la perception que «les personnes des classes aisées sont sensibles à ce que vivent les personnes des classes pauvres », à savoir l'empathie des classes aisées, ressort comme un facteur indépendant. Il semble que pour la population interrogée, il s'agit d'une attitude totalement à part et ne répondant pas aux mêmes principes que l'inclusion ou qu'au sentiment d'être acteur dans son pays.

Que tu vis dans une société égalitaire? Qu'en Tunisie les lois s'appliquent de la même manière pour tout le monde ? Que l'Etat tunisien se soucie des vrais problèmes des gens? Que l'Etat tunisien se soucie des classes pauvres? Que tu vis dans une société équitable? Que tu es entendu dans ton pays ? Que l'Etat tunisien te veut du bien? Que tu es pris en considération dans ton pays ? Que tu es respecté dans ton pays ? Que tu as ton dû dans ton pays? Que l'Etat tunisien se soucie davantage des classes pauvres par rapport aux classes aisées?	Facteur 1 Inclusion
Que tu subis une privation en vivant dans ton pays ? Que tu es marginalisé dans ton pays ? Que tu subis une injustice dans ton pays ? Que tu subis une inégalité dans ton pays ? Que tu es discriminé dans ton pays? Que tu es opprimé dans ton pays ? Que tu es victime d'abus de pouvoir dans ton pays?	Facteur 2 Marginalisation
Que tu es victime de violence à l'école ou à l'université? Que tu es victime de violence dans l'administration? Que tu es victime de violence dans la rue ? Que tu es victime de violence d'Etat? Que tu es victime de violence dans ton quartier? Que tu es victime de violence dans ton pays? Que tu es victime de violence au stade ? Que tu es victime de violence au travail?	Facteur 3 Perception de la violence subie
Que l'Etat tunisien répond aux besoins d'éducation du tunisien? Que l'Etat tunisien répond aux besoins de base du tunisien? Que l'Etat tunisien répond aux besoins de santé du tunisien? Que l'Etat tunisien répond aux besoins économiques du tunisien?	Facteur 4 Etat Providence
Que tu peux faire quelque chose pour améliorer la situation dans ton pays? Que la situation du pays risque de s'améliorer dans l'avenir? Que tu es concerné par ton pays ? Que voter aux élections sert à quelque chose?	Facteur 5 Sentiment d'être acteur dans son pays

Que l'Etat tunisien se soucie des classes riches? Que les tunisiens sont violents entre eux? Que l'Etat tunisien pratique la violence ?	Facteur 6 Perception d'une violence sociétale
Que tu es victime de violence dans ta famille?	Facteur 7 Violence intrafamiliale
Que les personnes des classes aisées sont sensibles à ce que vivent les personnes des classes pauvres ?	Facteur 8 Empathie des classes aisées

1. Le vécu personnel par rapport au contexte social et politique

Concernant le vécu personnel, celui-ci se caractérise par un sentiment de manque de reconnaissance, d'injustice, d'inégalité et de violence perçue et subie. Ces aspects se déclinent de différentes manières :

73,9% considèrent qu'ils ne sont pas entendus dans leur pays
55,2% qu'ils ne sont pas respectés
55,2% qu'ils ne sont pas considérés
60,5% qu'ils sont marginalisés
51,6% qu'ils sont opprimés
54,2% qu'ils sont discriminés
62% qu'ils subissent des privations
70,49% qu'ils ne jouissent pas de leur dû.
60,15% qu'ils subissent une injustice
56,76% qu'ils subissent une inégalité
56,5% qu'ils sont victimes de violence

• La perception de sa propre relation à l'Etat

57,38% des personnes interrogées considèrent qu'elles sont elles-mêmes victimes de violence de la part de l'Etat.

• La perception de sa propre relation à la société

76,23% considèrent qu'ils sont victimes de violence de la part des autres tunisiens.

• La représentation de la société

71,3% considèrent que la société tunisienne n'est pas fondée sur de bonnes bases
 83,1% considèrent qu'elle est inégalitaire
 83,6% considèrent qu'elle est inéquitable
 76,4% considèrent que les classes favorisées ne se soucient pas de celles défavorisées

• La représentation de l'Etat

* Un Etat jugé inefficent:

69,7% pensent que l'Etat ne répond pas aux besoins de base
 41,9% qu'il ne répond pas aux besoins de santé
 65,7% qu'il ne répond pas aux besoins d'éducation
 79,2% qu'il ne répond pas aux besoins économiques
 76,2% qu'il ne se soucie pas des vrais problèmes des gens

* Un Etat jugé malveillant

70,2% pensent que l'Etat n'est pas bienveillant
 70,1% pensent que l'Etat pratique la violence

* Un Etat perçu jugé injuste et inéquitable

80,4% pensent que l'Etat n'avantage pas les pauvres et 81,6% pensent qu'il privilégie les riches.

* Un Etat jugé inégalitaire

82,4% pensent que les lois ne s'appliquent pas de la même manière pour tous.

De manière générale, chez plus de la moitié des personnes interrogées, la vie en Tunisie, l'Etat et la société sont perçus comme formant un environnement hostile. Selon les perceptions, l'Etat ne remplit pas son rôle et est lui-même facteur de violence sociale (inégalités, injustices...), symbolique (irrespect, marginalisation...) et physique (violence réelle subie). Les focus-groups ont permis de mettre en lumière cette idée d'un Etat qui ne remplit pas son rôle, voire même, qu'il va à l'encontre de ce à quoi il est destiné, à savoir la régulation économique et sociale. Quant à la société, elle est représentée comme source de violence et de clivages en elle-même. Société et Etat paraissent se faire écho au niveau des représentations, quant à la violence, à l'inégalité et à l'iniquité, perçues. C'est un mal-être général (personnel, dans ses relations avec l'Etat et avec la société) qui se dégage de ces résultats. S'en dégage également une idée de grande fracture entre classes sociales, entre décideurs et citoyens, entre gouvernants et gouvernés. Parallèlement, 71,3% des répondants pensent que la société tunisienne n'est pas fondée sur de bonnes bases, et 80,5%, qu'elle est menacée de l'intérieur.

Parmi les principales menaces perçues, on retrouve les politiciens, les « terroristes », la « mentalité » et la corruption. Quant aux raisons de l'absence de fondements solides de la société, on retrouve des arguments très semblables hormis celui de la « pauvreté » qui devient assez fréquent concernant cet aspect. Il est à noter que le recours à l'argument ou aux cadres de référence religieux est rare dans ces attributions causales.

Cependant, lorsqu'on demande explicitement si la personne fournirait « un effort supplémentaire pour ses proches, son pays ou sa religion, il apparaît que la religion tient un statut plus important que le pays ou toute autre affiliation à défendre (région, quartier, amis...), hormis la fratrie et les parents. Elle constitue clairement une cause très importante, sinon la plus importante après la famille proche.

2. Vécu personnel par rapport au contexte social et politique, et gouvernance religieuse

• Les effets de l'explicitation du facteur religieux

Bien que, spontanément, les personnes interrogées n'expriment pas explicitement une aspiration à une gouvernance religieuse, il apparaît lorsqu'on les interroge de manière plus indirecte, la manifestation d'un certain recours, d'un attachement et d'une aspiration au religieux. En voici les illustrations :

- 61,62% des répondants pensent que pour améliorer la situation du pays il faut appliquer « char3 rabbi »
- 44,25% pensent qu'il faut appliquer une gouvernance religieuse
- 63,12% pensent qu'il faut appliquer les règles démocratiques
- 67,33% pensent qu'il faut appliquer les droits de l'homme

• La perception de la société et gouvernance religieuse

L'idée d'inégalité face aux lois (que les lois ne s'appliquent pas de la même manière pour tout le monde), est en relation avec celle selon laquelle, la situation du pays dépend de l'application des « lois de Dieu ».

	DL	F	P
La situation du pays dépend de l'application ou non des « lois de Dieu » (char3 rabbi)	2	3,3	0,03781

La perception de la société (égalité, équité, justice, empathie et violence) est également en relation avec d'un côté l'idée que pour l'améliorer, il faudrait respecter les lois de Dieu, et de l'autre, le sentiment d'appartenir à la Umma musulmane.

	Effect – DF	F	P
Appartenance à la Umma musulmane	16	2	0,009519
Respecter lois de dieu	4	5,4	0,000286

Cependant, cela n'est lié ni à une volonté explicite de voir appliquer une gouvernance religieuse à proprement parler, ni à celle d'être prêt à faire de grands sacrifices pour sa religion, ni à comprendre qu'on puisse déroger à une loi parce qu'elle serait contraire à la religion. Il apparaît clairement que cette aspiration à respecter « les lois de Dieu » dans la gestion de la société ne signifie pas une aspiration à une gouvernance politique de type religieux. Il apparaît donc important de bien distinguer les deux dimensions : celle d'une aspiration à une société respectueuse des règles religieuses, aspiration présente chez ceux qui estiment que la société est injuste, et celle d'une aspiration à un régime politique religieux qui elle, demeure sans effet chez ces derniers.

Il est enfin à noter que ni l'idée que la meilleure gouvernance serait l'application de la démocratie ou des droits de l'homme, ni celle d'une gouvernance fondée sur la volonté du peuple ou sur l'intérêt collectif, n'ont d'effet sur la perception de la société. Ainsi, une prééminence du cadre de référence religieux par rapport à un cadre civil, apparaît lorsqu'il s'agit de juger l'ordre social mais sans que cela n'implique une aspiration à une gouvernance politique de type religieux.

• Représentation de l'Etat et gouvernance religieuse

On n'observe pas d'effet d'une attribution à la situation du pays et à son avenir, du fait de respecter ou non la religion ou d'appliquer non les « lois de Dieu » (« char3 rabbi »), sur la représentation de l'Etat.

Au niveau identitaire, le sentiment d'être ou non musulman ou d'appartenir à la Umma musulmane n'est pas non plus en relation avec la représentation de l'Etat. On observe la même absence d'effet sur cette représentation, de la propension à faire des efforts ou des sacrifices au nom de la religion.

En revanche, l'aspiration à faire respecter aussi bien la démocratie et les droits de l'homme, que les « lois de Dieu » et l'application d'une gouvernance religieuse, ont un effet sur la représentation de l'Etat. Il apparaît d'une part que les deux cadres de référence (démocratique et religieux) ne soient pas en contradiction au niveau des effets sur la représentation de l'Etat (une partie des répondants adhèrent aux deux à la fois), et d'autre part, que l'idée d'une gouvernance religieuse et de l'application des « lois de Dieu », pourraient être considérée comme solution à la défaillance à l'Etat.

La non contradiction du registre religieux et civil dans la pensée des répondants est illustrée par les résultats suivants :

- 46,34% de ceux qui considèrent que la situation du pays dépend du processus de démocratisation, pensent aussi qu'elle dépend de l'application ou non des « lois de Dieu » (« char3 rabbi »)
- 46,4% de ceux qui considèrent que cela dépend du processus de démocratisation pensent aussi qu'elle dépend du respect ou non de la religion.
- 52,8% considèrent que cela dépend à la fois de:
 - L'application des droits de l'homme et de l'application de « char3 rabbi ».
- 59,8% considèrent que cela dépend à la fois de l'application des droits de l'homme et du respect de la religion.
- 64,3% de ceux qui pensent que pour améliorer la situation du pays il faut appliquer « char3 rabbi » (61,62% des répondants), pensent aussi qu'il faut appliquer les règles démocratiques (63,12% des répondants) ($p < .001$)²⁵.
- 67,54% de ceux qui pensent que pour améliorer la situation du pays il faut appliquer « char3 rabbi » (61,62% des répondants) pensent aussi qu'il faut appliquer les droits de l'homme (67,33% des répondants).
- 66,9% de ceux qui pensent qu'il faut appliquer une gouvernance religieuse (44,25% des répondants) pour améliorer la situation du pays, pensent qu'il faut aussi appliquer les droits de l'homme (67,33% des répondants).
- 63,55 de ceux qui pensent qu'il faut appliquer une gouvernance religieuse (44,25% des répondants) pour améliorer la situation du pays, pensent qu'il faut aussi appliquer les règles de la démocratie (63,12% des répondants).

	Effect – DF	F	P
Appartenance à la Umma musulmane	9	6	0,000000
Respecter lois de dieu	9	5	0,000005
Respecter lois de dieu	9	2	0,042342
Respecter lois de dieu	9	4	0,000161

²⁵ Les résultats qui figurent dans le tableau et dans ceux qui suivent, sont relatifs à une analyse de variance (ANOVA). Il s'agit d'une analyse factorielle qui consiste à vérifier si les différences de variation dans les groupes, en l'occurrence, de répondants différenciés par les modalités de variables censées expliquer la variable étudiée, sont significatives ou pas. De manière générale, on compare la variance intra-groupes à la variance inter-groupes ($F = \text{variance intergroupes} / \text{variance intra-groupes}$).

Dans les focus groupes, les jeunes justifient ce résultat. En effet, appliquer Char3 Rabi et la démocratie ne sont pas antinomique. Char3 rabbi est associé à un ensemble de valeurs morales. « kif ouhed y sali fil jema3 ou yokhroj ma ysebech, ykadar el 3abed... », Certains pensent d'une qu'ils manquent d'éducation religieuse et c'est pour cette raison qu'ils sont dans un environnement où sévit la corruption, le non-respect de l'autre et la violence.

Cela est corroboré par les résultats relatifs à l'effet de la légitimité perçue des différents types de gouvernance sur la représentation de l'Etat.

	Effect – DF	F	P
La gouvernance la plus légitime est celle fondée sur la volonté du peuple	9	3	0,005158
Celle fondée sur la volonté de Dieu	9	4	0,000028
Celle fondée sur la volonté de Dieu	9	1	0,864542

Autant l'aspiration à une gouvernance démocratique (fondée sur la volonté du peuple) que celle à une gouvernance conforme à la volonté de Dieu, a un effet sur la représentation de l'Etat, tandis que- paradoxalement par rapport premier point- l'aspiration à une gouvernance fondée sur l'intérêt collectif n'en a pas. Ce qui peut être inféré ici c'est l'idée que « volonté du peuple » et « volonté de Dieu » ne sont pas en contradiction au niveau des représentations. Le « peuple » aspirerait pour les répondants, à l'application de la volonté de Dieu. « Volonté du peuple » et « volonté de Dieu » seraient en adéquation.

Enfin, la tendance à déroger à une loi parce qu'elle serait contraire à la religion est en relation avec cette représentation de l'Etat.

	F	Effect – DF	P
Cette loi est contraire à la religion	1	36	0,030457

Représentation de l'Etat et relation au religieux seraient ainsi déterminants dans la relation aux lois civiles.

• **Vécu du contexte social et politique et relation avec la gouvernance religieuse**

Le vécu personnel par rapport au contexte de vie est clairement en relation avec la légitimité perçue d'une gouvernance fondée sur la volonté divine, mais aussi, celle démocratique, fondée sur la volonté du peuple. La même remarque que celle faite précédemment vaut ici en ce qui concerne la probabilité d'une adéquation perçue chez les répondants, entre la volonté du peuple et celle de Dieu (ce que le peuple veut, Dieu le veut ou inversement).

A cela s'ajoute, contrairement à ce qui est observé pour la représentation de l'Etat, un effet de la légitimité perçue d'une gouvernance fondée sur l'intérêt collectif. Les conditions de vie telles que vécues, seraient en relation avec la sensibilité à ce dernier, l'intérêt personnel serait dans ce cas lié à celui, représenté, de la collectivité face au pouvoir politique.

	F	Effect – DF	P
La gouvernance la plus légitime est celle fondée sur la volonté du peuple	3	22	0,000001
Celle fondée sur la volonté de Dieu	3	22	0,000001
Celle fondée sur l'intérêt collectif	2	22	0,045643

La tendance à déroger à une loi parce qu'elle serait contraire à la religion est en relation avec le vécu personnel par rapport au contexte politique et social.

	F	Effect – DF	P
Cette loi est contraire à la religion	2	88	0,000181

Contrairement à ce qu'on observe lorsqu'il s'agit de l'effet sur la représentation de l'Etat, l'attribution du respect ou non de la religion et de l'application de la loi de Dieu, respectivement à la situation du pays et à son avenir, est en relation avec le vécu personnel par rapport au contexte social et politique. Une plus grande sensibilité à cette question semble se dégager lorsque les conditions de vie personnelles sont en jeu (à l'instar de ce qui se passe au niveau de la représentation de la société).

Cependant, un point mérite d'être relevé. Lorsqu'il s'agit de la situation actuelle du pays, c'est le respect de la religion qui est en question (les « lois de Dieu » n'étant pas effectivement appliquées). En revanche, lorsqu'il s'agit de l'avenir du pays, c'est l'application des lois de Dieu qui devient déterminante. Ce point pourrait corroborer l'idée que le vécu par rapport au contexte social et politique, serait en lien avec une volonté de voir appliquer une gouvernance religieuse. Rappelons ici que lorsqu'il s'agit de l'attribution de facteurs à la situation de la société, l'idée de l'application ou non des « lois de Dieu » a un effet.

Enfin, le sentiment d'appartenir à la Umma des musulmans d'un côté, et la propension à défendre sa religion quitte à faire de grands sacrifices, est en relation avec le vécu personnel face au contexte.

	F	Effect – DF	P
Umma musulmane	1.7	88	0,000136
Défendre sa religion quitte à faire de très grands sacrifices	1.8	110	0,000001

• Quel modèle ?

Quand on a questionné les jeunes sur quel serait le modèle à suivre, aucun pays ni régime politique ne représente consensuellement un modèle, avec un total de 66 pays ou régimes cités. Seuls la Turquie (13%) et l'Allemagne (9,97%) émergent très relativement du lot parmi ces derniers. L'« Etat islamique de Omar Ibn El Khattab » ou ce qui est désigné par « le vrai état islamique » ne représentent quant à eux que 0,24% des choix. L'Etat Islamique actuel (DAESCH) n'est jamais explicité en tant qu'idéal.

Il apparaît clairement que la tendance parfois observée à vouloir une gouvernance inspirée des « lois de Dieu » ne signifie aucunement une adhésion au régime de l'Etat Islamique tel que connu actuellement. L'acteur est ici divisé comme le décrit M. Weber²⁶, son vécu est traversé par des tensions dues à des parallèles des univers sociaux et mentaux hétérogènes qui paraissent incompatibles mais qu'il arrive lui à rationaliser à sa manière.

Ceci nous a conduit à également à poser le problème de l'engagement des jeunes à la lumière des nombreux facteurs évoqués.

• Genre et vécu

On observe d'un côté, un effet du sexe et de l'autre, du quartier, sur les prises de position relatives aux perceptions, représentations et vécu de la société, de l'Etat et de la violence vécue. Par ailleurs, un effet d'interaction du sexe et du quartier est observé.

	Effect – DF	F	P
Sexe	40	2,5	0,000002
Quartier	320	2,7	0,000000
Sexe X Quartier	320	1,3	0,001333

Les femmes ont une évaluation plus sévère que les hommes en ce qui concerne les conditions de vie, la société, l'Etat et la violence vécue, hormis l'idée que l'Etat ne se soucie pas des vrais problèmes des gens et la violence subie au stade (ce qui est en relation avec les taux de fréquentation de celui-ci).

26 Weber M. (1959), Le savant et le politique. Ed° Plon Paris, pp 83-85.

III. Inegalites et exclusion : quel rapport avec l'engagement des jeunes ?

L'enquête menée dans un contexte de mutations à la fois sociales et politiques qualifiée de multisectorielle²⁷ où les rapports des acteurs à la parole, à l'espace et à l'Etat ne sont plus les mêmes (Dobry, 1986), nous a permis de constater les représentations portées par les jeunes des quatre quartiers sur l'inégalité, l'exclusion et leur impact sur les dynamiques d'engagement ou de désengagement des jeunes comme acteurs sociaux et politiques. Pour eux, l'inégalité ne renvoie pas seulement à une dimension économique ou sociale elle est aussi perçue comme une injustice politique, symbolique et morale. 74,6% pensent qu'ils sont pas entendus, 55,3% pas respectés. Il n'y a pas que la violence économique et la discrimination sociale, qui sont associées à un mépris de classes ou de strates sociales, les jeunes évoquent aussi des blessures morales qui représentent une réalité autrement plus douloureuse. La honte et l'humiliation deviennent de forts ressentiments prévalant à la colère et à son expression dans la violence.

Si les inégalités de classes, des groupes sociaux ou de territoires sont souvent expliquées par la théorie de la justice distributive, les blessures morales font appel à la théorie des économies morales²⁸ (Thompson, 1963 et Fassin, 2009)²⁹. Selon ce dernier, si l'on admet que les conditions économiques sont nécessaires pour que se développe une protestation, on ne peut pas les considérer comme suffisantes: une émeute n'est pas qu'une réaction au stimulus de la faim; elle peut être portée par d'autres dimensions ou aspirations. Nous pouvons comprendre alors à partir de cet angle de vue la dimension que prendra la notion de dignité chez les jeunes : « être digne c'est ne plus accepter aucune forme de mépris et/ou d'humiliation ». L'autre expression d'injustice s'exprime sur une échelle plus politique où 82,4 % croient fermement à l'inégalité face aux lois, c'est le clientélisme le népotisme et le pouvoir des plus forts qui domine « el m3aref », « el Nes el wasla » sont favorisés disent les jeunes. 82,6 % des jeunes interrogés pensent vivre dans une société inéquitable où les lois ne sont point appliquées d'une manière juste pour tous. Neuf ans après la révolution, ils établissent que l'Etat est toujours injuste avec les citoyens et aux yeux des jeunes, cet Etat ne peut être celui de tous les acteurs.

La démocratie qui se met en place n'est qu'une démocratie de facette. Une démocratie sans demos ou sans peuple. Si on parle « transition » cette dernière est alors bloquée aux yeux des jeunes, « le nouvel Etat » celui qui devrait émaner de l'esprit de la révolution n'arrive pas à résorber les fractures qui mettent en cause son efficacité. Pour le vivre ensemble, les difficultés de l'intégration de la jeunesse n'en est que l'illustre manifestation. Avec les autres expressions de désarticulation qui sont nombreuses impossible d'énumérer d'une

27 Cette approche repose sur une compréhension de la mobilisation multisectorielle à savoir sur la reconnaissance de la plasticité «structurelle» des systèmes sociaux complexes et sur la fluidité politique dans les dynamiques de crise liées à ce qu'il appelle les mobilisations multisectorielle

28 Dobry M. (1986), Sociologie des crises politiques, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques Paris, op cit par Fournier M., Politique, n° 12, 1987, p. 123-129.

29 Fassin D. (2009), Les économies morales revisitées, Annales HESS, novembre-décembre, n°6, pp 1237-1266.

manière exhaustive, le corps social demeure partiellement représenté par l'Etat. Cette enquête montre donc que nous sommes face à un seul Etat sur le plan juridique mais deux sociétés qui se tournaient de fait le dos. Plus clairement, ce sentiment d'injustice d'autant plus vrai qu'il n'est subi qu'à l'échelle individuelle mais également l'échelle collective : « el houma el kol ». Il s'agit d'une blessure d'une estime de soi groupale qui engendre une souffrance partagée liée au sentiment d'exclusion et à la désaffiliation. Ceci renvoie les jeunes dans une image négative d'eux-mêmes et favorise le refuge vers des liens de solidarité mécanique³⁰ et amplifie une désaffection par rapport à l'Etat et par rapport à la société globale qu'ils jugent comme non inclusive. Ce sentiment n'est pas sans impact sur le rapport à l'espace et sur les dynamiques de sociabilité chez les jeunes.

Le sentiment et la perception d'exclusion et de non reconnaissance porte sur deux dimensions :

En premier lieu, une dimension démographique (conflit de génération), les jeunes ainsi composent un groupe social solidaire, homogène face aux autres à savoir les plus âgés qui sont détenteurs des pouvoirs. Les jeunes définissent par une identité d'opposition aux « vieux » et se vivent comment les seuls acteurs possibles du changement d'autant plus qu'ils se considèrent le groupe social le plus actif dans la révolution.

En deuxième lieu une dimension de classe plus précisément une dimension liée à une hiérarchie sociale, qui délaisse le pauvre « el fakir », « el zaouali », « el Mo3dam », et si les jeunes renvoient en majorité la responsabilité de leur situation aux politiques publiques de l'Etat, il est intéressant de souligner les effets déchirants de cette vulnérabilité et précarité liée à la pauvreté³¹. En effet, cette pauvreté économique se transforme en malaise psychologique et en vide existentiel. Ne rien posséder comme objet sociaux réels et symboliques transforme le jeune victime de la précarité en un « individu par défaut » selon l'expression de R. Castel (1994). Cette précarité est pour G. Simmel (1998) un phénomène social local où le pauvre devient celui qui se trouve dans l'incapacité de satisfaire les besoins définis par le groupe social auquel il appartient³². Cette enquête nous a aidé à comprendre les attitudes des jeunes, leurs manières de penser, d'agir et de sentir les injustices. Elle contribue également à une meilleure compréhension des nouvelles formes d'engagement et/ou des raisons de leurs désengagements.

30 Ceci nous renvoie à la définition Durkheimienne de La solidarité, qui correspond aux liens invisibles qui relient les individus entre eux et qui font que la société « tient » : la solidarité est le « ciment » de la société. Elle peut prendre deux formes dans la sociologie de Durkheim : celle fondée sur la similitude des comportements des individus et des valeurs de la société (c'est la solidarité mécanique) et celle fondée sur la complémentarité des activités et des fonctions des individus (c'est la solidarité organique).

31 la pauvreté multidimensionnelle, touche selon les chiffres de l'INS de 2014, 28,87 % de nos concitoyens (dont 16,88% en zone urbaine et 54,34% en zone rurale).

32 Voir Arbi Dridi, « La perception de pauvreté chez les jeunes », Chapitre 4 in Quand les jeunes parlent de l'injustice sous la dir de Imed Melliti et Hayet Mousse l'Harmattan 2018 ; voir aussi le numéro spécial des cahiers de CERS série sociologie) article de Noureddine Abdi « Implications théoriques et méthodologiques des notions de pauvreté , d'exclusion sociale et de marginalisation », 1994.

• Sentiment d'appartenance et identité

Sentiment d'appartenance					
	J'appartiens fortement	J'appartiens un peu	Je n'appartiens pas	Je n'appar- tiens pas du tout	Je ne sais pas
Famille	84,5%	9,6%	3,4%	1,4%	1,0%
El Omma el Islamiya	67,5%	16,4%	4,3%	5,6%	5,8%
Groupe d'amis	64,3%	23,0%	5,2%	4,1%	2,6%
Quartier	53,9%	31,6%	6,6%	5,1%	2,5%
Famille élargie	48,0%	37,5%	8,4%	3,2%	2,5%
Région	46,7%	36,6%	8,4%	5,0%	3,2%
Pays	45,0%	28,3%	10,6%	12,0%	3,1%
El Omma el 3arabiya	39,4%	27,5%	9,6%	14,8%	8,2%
Classe sociale	37,5%	31,1%	10,1%	8,7%	12,4%
Ecole	31,4%	34,3%	13,2%	11,8%	9,1%
Ville ou village	30,3%	47,3%	13,0%	6,1%	2,7%
Groupe professionnel	24,1%	25,1%	11,4%	8,2%	31,1%

Le rapport à la famille montre également comment celle-ci reste un cadre de solidarité et d'écoute. 84,5% des jeunes accordent une place importante à la famille et pensent que la famille est très importante pour eux : Elle est à la fois protectrice et comme eux elle est victime d'injustice.

Le rapport au quartier est aussi important avec 53,9% attachés à leur lieu de vie et de sociabilité. Cet attachement à la communauté de proximité créé par le vécu, le voisinage, le partage et aussi par la stigmatisation collective reçue de l'extérieur montre ce que Ratzel (1998) décrit comme un lien spirituel avec le sol qui se crée dans l'habitude héréditaire de la cohabitation. Cette appartenance vive et vibrante au quartier met en opposition le local, la proximité (où l'on vit) et le social global (où se vit l'exclusion). Les jeunes de Kabbaria l'ont exprimé à travers un graffiti géant où il est écrit « كَبَّارِيُون ». Ceci exprime comment le quartier devient une identité en soi. Ceci montre à quel point, la fracture territoriale n'est pas seulement entre régions à savoir littoral/zones intérieures tel que l'indique de nombreux auteurs mais elle est aussi intra urbaine où les signes et les expressions de richesse cohabitent avec les signes de pauvreté. Une confrontation parfois sous-jacente parfois évidente traverse l'espace public entre intramuros et extramuros.

Sous cet effet, les quartiers périurbains sont devenus des quasis « ghettos » se transformant ainsi en lieux d'affect. C'est une passion pour le quartier qui relie les jeunes exclus du modèle social dit « moderne » mais « injuste » mais surtout intolérant face à la pauvreté. La société globale où se cristallise l'injustice et l'exclusion, le quartier, devient un espace approprié de résistance collective.

L'autre fait marquant qui ressort de l'étude est l'importance de la désaffection juvénile par rapport à la société et à l'Etat national. Ils en reviennent à un autre idéal type qui est la Omma (Islamiya avec 67,5% ou Arabiya 39,4%). Dans ce sens, le dyptique communauté-société devenu antagonistes dans l'imaginaire collectif des jeunes peut glisser vers une corrélation (communauté – Omma) et laisser tomber la société globale comme le lieu supposé de solidarité organique et d'inclusion. Cette dernière injuste et méprisante devient sous l'effet de la grille idéologico-symbolique islamiste, une société mécréante, inculte à désertir ou à combattre.

Ainsi, la confrontation pourrait prendre un autre habit idéologique et elle opposerait d'une part les jeunes attachés à leurs familles proches et familles élargies (liens de sang et de dette morale), aux voisins et copains (liens de fidélité et de solidarité « 3ichra ») et attachés aussi potentiellement et probablement à un idéal identitaire. Par ailleurs, l'Etat injuste semble être plus proche de cette élite occidentalisée et la société de mépris dans laquelle ils vivent et subissent les injustices.

C'est ainsi que s'effectue une transposition de la transition dite bloquée du domaine économique, social et politique vers le domaine culturel et religieux. Cette marginalisation offre un terreau de croissance de l'extrémisme violent et de l'expression de la radicalité. Quand la démocratie représentative est déficitaire voire en crise, la quête la quête de la bonne gouvernance s'oriente vers un idéal religieux transformé par l'idéologie à un idéal politico-social. Les jeunes expliquent le choix de cet idéal comme un idéal qui serait plus garant des valeurs morales.

S'il est vrai comme mentionné précédemment que la chute du régime politique autoritaire a donné lieu à des expressions plus libres et plus spontanées chez les jeunes, ce groupe social continue à exprimer sa colère et à revendiquer ses droits. Dans leurs régions et dans leurs espaces de vie commune en l'occurrence dans leurs quartiers, certains jeunes sont parfois attirés par la turbulence du mouvement et sans stratégie prédéfinie comme dans certains cas ils peuvent se positionner comme des néo-résistants, occupant l'espace public avec courage et par la force.

Les résultats à la fois du questionnaire et les récits exposés lors des focus groupes montrent que leur idéal- type de référence et de changement reste double donc ouvert à un champ vaste du possible et de l'imprévisible.

Identité					
	Je me sens totalement	Je me sens moyennement	Je ne me sens pas	Je ne me sens pas du tout	Je ne sais pas
Musulman	72,8 %	21,4 %	2,1 %	2,1 %	1,6 %
Tunisien	62,4 %	17,5 %	5,4 %	11,4 %	3,4 %
Citoyen du Monde	47,5 %	18,2 %	11,4 %	12,7 %	10,2 %
Arabe	41,7 %	27,6 %	12,7 %	13,5 %	4,5 %
Maghrébin	35,3 %	33 %	12,2 %	11,9 %	7,6 %
Africain	30,8 %	38,5 %	15,6 %	9,6 %	5,5 %
Méditerranéen	25,5 %	30,2 %	22,3 %	13 %	8,9 %

Les valeurs véhiculées par la religion sont à la fois sacrées et salutaires face à un monde injuste 72,8% se définissent comme musulmans (contre 47,5% comme citoyen du monde et 41,7% comme arabe). Cette interférence entre le sens politico-culturel de la Nation arabe et la Oumma avec sa portée religieuse renvoyant à une cité idéale n'est qu'une réponse à la faillite de la légitimité de l'Etat et de l'ordre social.

• **Démocratie, attachement au Droits de l'Homme et non-respect de la loi**

Pour que la société aille mieux, il faudrait :	
Changer les mentalités des tunisiens	78,9%
Changer le comportement des tunisiens	74,2%
Changer de gouvernement	69,7%
Appliquer les droits de l'Homme	67,3%
Appliquer les principes de la démocratie	62,7%
Respecter les lois de dieu	61,2%
Changer la constitution	59,3%
Appliquer une gouvernance religieuse	44,0%
Appliquer la laïcité	18,8%

On observe ici que les jeunes sont dans une autocritique « ahna fehmin el demokratiya oul houria bil ghalet... mouch fehmin el houdoud », nous avons une mauvaise lecture de la démocratie et des libertés, nous n'avons pas compris les limites et nous voyons le changement

dans un changement des mentalités « mochklet tounes el a3bed, tsalah la3bed tounes ttsallah », le problème de la Tunisie est un problème de personnes, si tu ré pares les personnes, la Tunisie se portera mieux. Il s'agitait selon eux, de problèmes de comportements des tunisiens et notamment des gouvernants.

Quand nous les avons questionnés à ce sujet au sein des focus groupes, ils établissent que le problème devient un problème de bonnes pratiques, de gouvernance et de corruption des élites dirigeantes. 67,3 % pensent que l'amélioration de la situation du pays passe par l'application des droits de l'Homme.

Ce double réfèrent identitaire et moderne qui peut sembler antagonistes et qui traverse les jeunes est une expression signifiante d'une ligne de partage réel entre « conservatisme vs modernisme ». C'est est une ligne de partage différente de celle « laïcité vs religion ».

Cette ligne de partage nous renvoie à cette difficile et toujours problématique relation entre universalisme et particularisme ³³. Si le respect des lois de dieu est perçu comme une composante du changement pour 61,2% des cas, la laïcité ne l'est que pour 18,8% de la population interrogée.

La gouvernance la plus légitime est :	
celle fondée sur le bien être des individus	76%
celle fondée sur la volonté du peuple	73%
celle fondée sur l'intérêt collectif	64%
celle fondée sur la volonté de Dieu	47%

La question sur la gouvernance la plus légitime vient corroborer ce résultat. Elle fait référence au bien-être des citoyens et à la volonté du peuple à 73% contre 47% à la volonté de dieu.

Par ailleurs, nous avons essayé de savoir si la légitimité perçue d'une gouvernance d'inspiration divine en fonction du sexe et du quartier.

33 « une personne ou groupe de personnes peuvent subir un dommage réel si les gens qui les entourent leur renvoient une image avilissante ou méprisable d'eux –mêmes » dans Taylor C. (1992), Multiculturalisme , différence et démocratie.

QUARTIER	Sexe	Celle fondée sur la volonté de Dieu - 0	Celle fondée sur la volonté de Dieu - 1	Row - Totals
Kabbaria	Masculin	59	59	121
Kabbaria	Féminin	39	39	80
Total		98	98	201
Sidi Hassine	Masculin	70	70	147
Sidi Hassine	Féminin	22	22	54
Total		92	92	201
El Menzah	Masculin	35	35	104
El Menzah	Féminin	43	43	97
Total		78	78	201
El Mourouj	Masculin	81	81	106
El Mourouj	Féminin	77	77	96
Total		158	158	202
Column Total		426	426	805

Il apparaît que les quartiers de Menzah, Kabaria et Sidi Hassine comptent chacun une proportion significativement ($p = 0.003$) plus importante de répondants qui légitiment une gouvernance selon la volonté de Dieu, que El Mourouj. Par ailleurs, dans cette proportion, les hommes sont significativement plus favorables à ce type de gouvernance que les femmes, hormis à El Mourouj où la différence selon le sexe n'est pas significative. Afin de comprendre dans quelle mesure les jeunes souscrivent ou peuvent comprendre la désobéissance, nous les avons questionnés sur leur perception des valeurs qui pourraient expliquer le non-respect de la loi.

Jusqu'à quel point comprends-tu une personne qui ne respecte pas la loi car cette loi :					
	Je comprends tout à fait	Je comprends assez	Je ne comprends pas vraiment	Je ne comprends pas du tout	Je ne sais pas
est contraire aux droits de l'Homme	31,7%	17,9%	12,0%	24,3%	13,9%
est contraire à la religion	28,3%	16,1%	9,7%	26,8%	18,8%
est contraire à ses intérêts personnels	24,2%	6,5%	11,6%	42,7%	14,8%
ne lui paraît pas importante	17,4%	7,6%	11,6%	41,6%	21,6%
est contraire aux intérêts de personnes proches	15,0%	12,2%	19,0%	38,9%	14,4%

La désobéissance est justifiée de manière plus importante par rapport au non-respect des droits de l'Homme à 31,7% et à la religion à 28,3%.

En conclusion, ces résultats nous conduisent également à nous questionner sur les diversités et les dissonances des représentations et des potentialités libérées suite à la révolution. L'expression du conservatisme n'est pas vu et vécu par les jeunes comme une dérive citoyenne mais bien au contraire comme l'expression d'une identité réelle, masquée par l'autoritarisme, et qui aujourd'hui devient même idéalisée. Il convient de préciser ici que l'aspiration démocratique et pour les libertés correspond également à une rupture avec les anciennes pratiques décriées et dénoncées par la jeunesse depuis 2011. Les deux grilles de lecture à savoir l'expression du conservatisme et l'aspiration à plus de libertés démocratiques ne sont pas antinomiques. La prise en compte d'une seule grille en excluant l'autre, peut nous induire en erreur et réduire le prisme de lecture pour un éclairage sur l'engagement dans l'extrémisme violent et la radicalité.

• Relations entre engagement et perceptions

De manière générale, l'engagement -et ce quel que soit sa forme (syndical, associatif, ...)- a un effet sur la perception des conditions de vie, des relations à l'Etat, à la société et de la violence subie. Ainsi, nous avons cherché à interroger les jeunes par rapport à leur l'engagement. Il convient de noter ici que de nombreuses études et enquêtes précédentes ont montré que les jeunes semblent être désengagés et désintéressés du politique et sont souvent décrits comme des citoyens passifs.

En effet, selon un rapport du Fond des Nations Unies (2014), pour 55% de la population qui se situe dans la tranche d'âge 15-29 et dont 33,2 % sont au chômage, le travail continue à être le premier souci pour 55% de cette jeunesse. Sur le plan politique, 3% sont réellement engagés et 5% pensent à l'engagement institutionnel. 91,2% des jeunes vivant en milieu rural et 68,7% de jeunes du milieu urbain déclarent ne pas faire confiance au monde politique. Cette tendance est confirmée par les réponses des jeunes par rapport à leur engagement qu'il soit associatif, dans un groupe de supporter, syndicat ou autre...

As-tu appartenu ou appartiens tu actuellement à :	
Une association	17%
Un groupe de supporters (Virage)	16%
Un syndicat	8%
Une corporation	7%
Un parti politique	6%
Une amicale	3%

Les cadres classiques de sociabilité et d'engagement tels que les associations ou même groupe de supporters sont peu fréquentés. Les syndicats (étudiants et salariés) qui sont des espaces d'appartenance corporatistes, de manière générale sont également peu investis. Il convient de rapporter également ces chiffres au fait que les jeunes interrogés ont un niveau d'étude (Uniquement 33% ont un niveau universitaire) et le chômage (36,9%) ont un emploi.

L'engagement à un parti politique qui n'est pas lié au fait d'avoir accès à l'université ou à un emploi est très faible à savoir de 6%. Les jeunes se décrivent naviguer d'une mobilisation à une autre ... « mchit ma3 hezb khidhit 50DT ou Casse-croute ou rahouat, ou fil hamla lokhra mchit m3a lokhrin normal 3adi, rahou ahna il flouss ta3mina ». Les jeunes expriment peu d'estime pour ce type de mobilisation politique. Ils établissent que les politiques ne viennent vers eux qu'en périodes électorales. Et même dans ces périodes, les partis même dans leur discours n'arrivent pas à se distinguer : « el ahzeb el kol tahki fi nafs el maoudhi3, may habouchi y aslhou ». Malgré le faible taux d'engagement des jeunes, nous allons chercher dans la partie suivante à savoir si le fait d'être engagé a un effet sur la perception des conditions de vie, des relations à l'Etat et à la société en distinguant l'appartenance à un syndicat et à une association.

✓ Perceptions et appartenance à un syndicat

On observe une différence significative entre ceux qui adhèrent à un syndicat et ceux qui n'adhèrent pas, concernant la perception du souci de l'Etat pour les classes pauvres par rapport aux classes riches d'une part, et la violence de l'Etat, de la rue, du quartier, de l'administration, personnellement subie, d'autre part. La différence s'observe également en ce qui concerne le sentiment d'être privé dans son pays. Enfin, l'appartenance à un syndicat ou non, induit une différence au niveau du sentiment de pouvoir faire ou non quelque chose pour améliorer la situation du pays.

Syndicat	t-value	DF	P
Que l'Etat tunisien se soucie ou non des classes pauvres ?	3,12138	801	0,001865
Que l'Etat tunisien se soucie ou non des classes riches	2,61003	802	0,009222
Que tu subis une privation en vivant dans ton pays	2,51774	802	0,012005
Que tu peux faire quelque chose pour améliorer la situation du pays	2,96382	802	0,003128
Que l'Etat tunisien pratique la violence ?	3,59329	800	0,000346
Que tu es victime d'une violence de l'Etat ?	2,30136	801	0,021627
Que tu es victime de violence dans la rue	-2,05081	801	0,040611
Que tu es victime de violence dans ton quartier	-2,72257	799	0,006619
Que tu es victime de violence dans les administrations	2,42503	800	0,015527

✓ Perception et appartenance à une association

L'appartenance ou non à une association induit des différences significatives au niveau de la perception en ce qui concerne l'injustice, la privation, l'oppression et la discrimination subies, mais aussi, d'une violence pratiquée par l'Etat et par les tunisiens entre eux. Par ailleurs, cette différence s'observe également au niveau d'une violence personnellement subie au stade, dans la rue et dans le quartier.

Association	t-value	DF	P
Que tu subis une injustice dans ton pays	3,99181	802	0,000072
Que tu subis une privation en vivant dans ton pays	3,14452	802	0,001725
Que tu es discriminé dans ton pays?	-2,69622	802	0,007160
Que tu es opprimé dans ton pays?	2,56703	798	0,010439
Que l'Etat tunisien pratique la violence ?	3,72977	800	0,000205
Que les tunisiens sont violents entre eux	2,98444	797	0,002928
Que tu es victime de violence au stade	-3,49157	800	0,000507
Que tu es victime d'une violence de l'Etat ?	2,38513	801	0,017305
Que tu es victime de violence dans la rue	-2,35834	801	0,018596
Que tu es victime de violence dans ton quartier	-2,12350	799	0,034019

Il semblerait que l'adhésion ou non à une association implique davantage que celle à un syndicat, l'idée d'une violence sociale subie (discrimination, injustice, oppression...). Par ailleurs, on ne retrouve pas de différence significative entre les adhérents et les non adhérents à une association en ce qui concerne la capacité perçue de pouvoir faire quelque chose pour améliorer la situation du pays, contrairement à l'adhésion à un syndicat. Celle-ci semble donc davantage associée que l'adhésion à une association, au sentiment de pouvoir être acteur de changement.

De nouvelles dynamiques de sociabilité des jeunes en dehors de ses cadres et en dehors de la famille sont souvent plus attractives. Ces formes de contingence dans les quartiers ou dans les groupes de virage s'alimentent d'affects collectifs, des passions partagées qui permettent de créer un « Nous » devenant une nouvelle identité collective salubre pour des subjectivités qui subissent le déni et sont en manque d'estime de soi.

Ce que rapportent les jeunes des quartiers étudiés, c'est que leur façon d'occuper un lieu consiste à le charger de signifiants, de codes et de rituels qui en arrivent parfois à constituer un mythe collectif imaginé. Le quartier à travers, ses murs, ses cafés, ses places tel « le virage » des stades occupés par les corps et les chants deviennent un champ de pratiques culturelles et consolidation des liens sociaux.

En revanche, la dépolitisation apparente n'est pas toujours en rupture avec d'autres formes de sociabilité politique spontanées, ouvertes et non conventionnelles. Au sein des focus groupe, certains jeunes ont relatés de nombreuses expériences d'engagement dans leur quartier mais qui ne prennent aucune forme classique d'engagement.

A cet effet, P. Corcuff (2005)³⁴ et J. Ion (1997)³⁵, distinguent deux types d'engagements :

- l'engagement militant, traditionnel, enraciné dans des appartenances communautaires (familiales, locales et/ou de métier), comme l'exprime les jeunes des quartiers étudiés. Ce type d'engagement est fondé sur une intégration verticale s'inscrivant dans la durée, privilégiant le « nous », fonctionnant sur le mode de la délégation de pouvoir et de l'adhésion au sens où « adhérer », c'est « coller à ».
- l'engagement distancié supposant des individus déliés de leurs appartenances, valorisant des ressources personnelles, se mobilisant ponctuellement sur des objectifs limités pour une durée déterminée privilégiant l'action directe et l'efficacité immédiate même restreinte. Ce deuxième type semble répondre plus aux dynamiques des jeunes et peut nous aider à mieux comprendre l'engagement éventuel dans l'extrémisme violent et les courtes périodes qui séparent un désengagement apparent et assumé et un engagement fort. Le modèle du « loup solitaire »³⁶, de l'Etat Islamique, tel un engagement distancié, offre aux jeunes en souffrance, blessés et révoltés une possibilité de passage à l'acte inespéré.

Au sein des focus groupe, les jeunes parlent de cet engagement plutôt comme le défend F. Khosrokhavar, à savoir comme un radicalisme islamisé plutôt que comme un engagement dans un islam radical comme le prétendent les lectures essentialistes ou dans le sens du cadrage idéologique et politique classique prôné par un militantisme islamique.

34 Corcuff P. (2005), « Le pari démocratique à l'épreuve de l'individualisme contemporain », Revue du MAUSS, 2005/1 (n° 25), pp 65-78.

35 Ion J. et Peroni M. (1997), Engagement public et exposition de la personne, Ed° de L'aube, in J. Ion (dir) L'engagement au pluriel, Presses de L'université de Saint-Etienne 2001. In J Ion – Frangiadakis S., Viot P., (2005), Militer aujourd'hui, Ed° Autrement.

36 Les membres d'Al-Qaïda se tournèrent vers cette option entre 2002 et 2010, car la guerre en Afghanistan lancée après le 11-Septembre les priva de leur base territoriale. (le débat en occident sur cette notion est intense entre des point de vue qui favorise cette piste d'analyse pour expliquer la violence radicalisée des jeunes islamisés et autres qui lient la radicalité avec l'environnement familiale et communautaire des musulmans d'Europe jugé hostile aux valeurs de l'occident).

IV. Violences et représentations : quels rapports avec l'engagement dans la violence extrême ?

Suite à l'étude du vécu, perceptions et représentations des jeunes par rapport aux conditions de vie, à l'Etat et à la société et au travail sur l'engagement, nous allons dans un troisième temps nous intéresser à la notion de violence telle que perçue ou subie par les jeunes.

Même si nous avons conscience que la marginalisation sociale ou économique, le sentiment d'inclusion ou la marginalisation constituent toutes différentes formes de violences, l'analyse en composantes principales présentées ci-dessus nous a permis d'observer que violences perçues, les subies, familiales et institutionnelles répondent à des logiques différentes. La perception de la violence subie au sein de la société n'est pas associée à la violence subie au sein de la famille. En effet, la violence familiale semble correspondre à une logique de fonctionnement différente. L'interprétation donnée à ce résultat par les jeunes est que les violences subies à l'échelle familiale sont communes, importantes mais admises. Les jeunes donnent à cette violence une valence positive, « ton frère ou ton père te frappe mais il est également capable de frapper pour te protéger, ce qui n'est pas le cas en dehors de la cellule familiale ». En dehors de la cellule familiale, la violence correspond à un autre schéma d'une violence injuste voire même déshumanisante. La violence à l'école n'est pas décrite par les coups qui peuvent être donnés en guise de punition « pour nous éduquer » mais par les injustices subies. Un troisième axe se rapporte également à une autre forme de violence à savoir la violence sociétale qui comprend à la fois le fait que l'Etat se soucie des classes riches, mais qu'il exerce de la violence et que les tunisiens sont violents entre eux. Ce vécu de violence sociétale a été rapporté par les jeunes comme un vécu quotidien quand ils sont souvent arrêtés et interpellés par la police dès qu'ils se trouvent en dehors de leur quartier.

On observe pour ce premier facteur de violence sociétale, Plus de 70% des jeunes pensent qu'il y a de la violence dans la société et 77% pensent que les tunisiens sont violents entre eux. Au sein des focus groupes, les jeunes ont fait beaucoup référence au fait que l'Etat pratique la violence mais qu'ils vivent également dans des quartiers où sévit la violence. La violence devient un mode d'expression mais aussi un mode d'existence, « si tu n'es pas violent, tu ne peux pas survivre ».

Par rapport à la violence subie, on observe que 57,7% des répondants estiment être victime de violence d'Etat et 56,8% qu'ils sont victimes de violence dans leur pays. La rue reste le premier espace où l'on peut subir la violence (45,8%) puis arrive l'administration (38,3%).

Cependant, il existe des différences dans la perception de la violence entre les quartiers selon qu'ils s'agissent de quartiers structurés (El Menzah et El Mourouj) ou non structurés (Kabaria ou Sidi Hassine).

Jusqu'à quel point tu penses:	
Que tu es victime de violence dans l'administration?	Plus de violence perçue dans les quartiers structurés
Que les tunisiens sont violents entre eux?	
Que tu es victime de violence dans ta famille?	Plus de violence perçue dans les quartiers non structurés
Que tu es victime de violence au travail?	
Que tu es victime de violence dans la rue ?	
Que tu es victime de violence dans ton quartier?	
Que tu es victime de violence d'Etat?	
Que tu es victime de violence au stade ?	Pas de différence entre les quartiers structurés et non structurés
Que tu es victime de violence à l'école ou à l'université?	

On observe qu'il n'y a pas de différence significative entre les quartiers lorsqu'il s'agit de violence dans les stades ou à l'école ou à l'université. Cependant, les jeunes des quartiers structurés, perçoivent subir plus de violence de l'administration ou des tunisiens entre eux. Pour les quartiers non structurés, la violence est plus perçue dans la famille, au travail, dans la rue, dans le quartier et ils se sentent également plus victime d'une violence d'Etat.

Dans les focus groupes, les jeunes des quartiers non structurés expriment à quel point la violence n'émane pas du fait qu'ils sont victimes d'une marginalisation économique mais bien d'une marginalisation réelle. Lorsqu'ils osent sortir parfois de leur quartier, ils sont interpellés par la police qui leur demande de rejoindre leur quartier. Dans leurs quartiers, la violence est de partout de la maison à la rue, elle semble gagner toute la sphère de leur quotidien. La violence extrême semble préexister avant tout engagement dans l'extrémisme violent. Ils ne décrivent pas dans les focus groupes, leurs camarades qui sont partis au combat comme des personnes plus violentes qu'eux ou qui prônent plus de violence qu'eux. Ils seraient partis faute de perspective et par désespoir.

Même leur engagement dans leur quartier, ils le décrivent dans la violence : « nous avons pris de force » tel ou tel espace pour exercer une activité. Ils se décrivent comme non écoutés et non considérés et le passage à l'acte devient nécessaire pour exister dans le quartier. Une des confrontations la plus marquante à la violence institutionnelle est la confrontation aux forces de l'ordre.

• De la violence policière

Dans les verbatim recueillis par focus-groups, l'idée d'une police pratiquant la violence, est consensuelle. Cette violence paraît intrinsèque à la représentation que s'en font les jeunes interrogés. Les résultats de la question d'évocation à partir du mot « police », a permis de préciser cette représentation qu'ils se font d'elle.

La corruption, exprimée par « rachwa » et « fsed » (17,5%), vient en premier pour caractériser la police. La « lâcheté » est en deuxième position (15,6%) évoquée essentiellement par « kleb », « A.C.A.B. », « so9at » et « tahana ». Curieusement, la violence ne représente que 4% des réponses. Cela peut être attribué à l'idée que la police serait en droit de la pratiquer, idée corroborée par une question posée lors des focus-groups « mais n'ont-ils pas le droit d'être violent ? ». Il y a chez certains jeunes une expression d'une certaine banalisation de la violence : « Ahna neklou kef ou raouhou norkdou ou akahaw, normal ». Les représentations à valence positive dans des mots tels que Amn, (sécurité), Isti9rar (Stabilité), 7imeya (Protection) ... sont noyés dans une représentation négative des forces de l'ordre.

Cependant, comme on peut le voir dans la figure 1, l'idée de corruption coexiste dans la caractérisation de la police chez les mêmes répondants, avec celle de violence, de lâcheté d'injustice (« dholm »), de pouvoir (« solta »), d'exploitation (« istighlel »), mais aussi de sécurité (« amn »), seul élément positif.

Il est à noter que le mot « taghout », appartenant au lexique djihadiste, n'apparaît que chez 5 répondants pour qualifier la police.

Figure 1. Les liens entre les différentes réponses dans la qualification de la police (co-occurrences ou relations de similitude)



La police apparaît à travers ces résultats, comme acteur très hostile bien que nécessaire (« amn ») dans le contexte. Dans les focus groupes, ils expriment ce rapport ambivalent avec la police par « ma nekrhouch il poulicia el kol rahou, ki nekrhou 3ala sbab... 3andi ould houmti poulice sahib ». Le policier peut être cet ami, ce voisin, ce parent qui protège mais en dehors de cela la représentation qu'il s'en fait est d'une personne corrompue qui sert le système.

	Mean - Masculin	Mean - Féminin	t-value	DF	P
Que l'Etat tunisien pratique la violence	103,2296	103,6220	-4,17489	805	0,000033
Que les tunisiens sont violents entre eux	102,9205	103,1227	-2,16002	802	0,031067
Que tu es victime de violence au stade	103,9144	103,3700	6,88166	804	0,000000
Que tu es victime d'une violence de l'Etat	103,8875	104,1346	-2,81733	805	0,004961
Que tu es victime de violence dans ta famille	103,1208	103,1677	-0,46405	806	0,642740
Que tu es victime de violence au travail	103,9646	103,9480	0,19892	805	0,842372
Que tu es victime de violence dans la rue	103,3917	103,3976	-0,06711	805	0,946509
Que tu es ou a été victime de violence à l'école ou à l'Université	103,9937	104,0644	-0,66424	802	0,506726
Que tu es victime de violence dans les administrations	104,2902	104,3119	-0,20984	804	0,833845
Que tu es victime de violence dans ton quartier	103,2213	103,3374	-1,15915	803	0,246741

Cette représentation associée à la perception d'une violence d'Etat comme vu précédemment, permet d'inférer une idée de violence institutionnalisée, quasi intrinsèque au pouvoir et à l'autorité tels qu'expérimentés par une grande partie des répondants.

Il existe une différence significative entre les hommes quant à la perception qu'elle soit exercée par l'Etat ou par les citoyens. Par ailleurs, on n'observe pas de différence significative pour les violences subies à différents niveaux que ce soit au travail, dans la rue, université, administration, quartier et même dans la famille.

Tout acte violent ou toute manifestation comportementale dont l'objectif est une atteinte à l'intégrité physique ou psychique de l'autre est en soi est porteur de sens, porteur d'un message à la personne ou à la population qu'il vise. Les actes violents commis dans le cadre ou se revendiquant d'un cadre idéologique renvoient à une limite franchie dans l'atteinte d'un autre, qui vise sur un plan symbolique, ce qu'il représente, au regard du groupe auquel il appartient.

Les résultats de cette enquête nous montrent que le clivage préexiste entre le eux et nous, ceux qui possèdent le pouvoir de décision, le pouvoir économique et le politique et le nous des jeunes du quartier.

Comme ils le mentionnent dans un des exemples donnés dans le focus group « Dans une salle de billards du quartier, pendant que nous jouions, il y avait de la musique qui transmettait en boucle ces messages de haine et de violence. Sans s'en rendre compte en sortant de là, beaucoup n'avaient que pour objectif de s'engager et aller rejoindre ceux qui sont partis en zone de conflits».

Le discours extrémiste prônant la violence vient ici en résonance au vécu quotidien. Comme l'énonce (Arendt, 1952)³⁷, c'est la cohérence persuasive de l'idéologie qui devient source du danger et du risque de passage à l'acte violent. Son adhésion idéologique prend, alors, la forme d'actes transgressifs et violents dans une logique de continuité, en réaction à une injustice perçue. La justification idéologique rationalise alors dans l'après-coup ce plaisir pris dans la violence, garantissant ainsi une cohérence psychique en mettant du sens aux débordements pulsionnels. Le discours extrémiste prônant la violence vient ici en résonance au vécu quotidien. Comme l'énonce (Arendt, 1952), c'est la cohérence persuasive de l'idéologie qui devient source du danger et du risque de passage à l'acte violent. Son adhésion idéologique prend, alors, la forme d'actes transgressifs et violents dans une logique de continuité, en réaction à une injustice perçue. La justification idéologique rationalise alors dans l'après-coup ce plaisir pris dans la violence, garantissant ainsi une cohérence psychique en mettant du sens aux débordements pulsionnels ressentis.

L'adhésion à ces groupes où le basculement que certains décrivent comme une pente glissante c'est lorsque l'idéologie devient l'unique moyen de résoudre son propre conflit intrapsychique interne et devient ainsi l'unique moyen de compenser une détresse interne et combler des fragilités narcissiques. Tant que la personne a des ressources internes ou sociales pour résister contre ce discours tant que la résistance au basculement ne se fait pas.

Beaucoup des jeunes rencontrés se sentent incapables ou dans l'impossibilité de faire partie d'une cellule terroriste mais se sentent partie prenante de la cause que leurs frères, amis, anciens camarades de classe ou voisin défendent. Ils ne justifient pas le fait de ne pas être partis pour des raisons idéologiques mais pour d'autres raisons tel que la famille, la peur...

C'est une certaine forme d'errance identitaire chez les jeunes en recherche de reconnaissance, qui les poussent à épouser une cause et un mode d'action extrême et radical comme solution illusoire à la quête identitaire. Une réalité extérieure perturbée ou modifiée pourrait induire, sur le psychisme d'un sujet, une absence de conflictualité intrapsychique qui favoriserait la mise en acte violente. La perception perturbée de la réalité extérieure ou sociale est la conséquence d'un manque de vision stratégique et d'un vécu d'injustice et de marginalisation sans changement perceptible depuis la fin du régime totalitaire.

37 ARENDT H., (1952), *Idéologie et terreur*, trad. fr. Paris, Hermann, 2008.

L'acte violent idéologique revêt une tentative extrême de défense identitaire, favorisée par une défaillance surmoïque, qui ne permet plus la censure des émergences pulsionnelles, en fonction du principe de réalité. Le régime totalitaire a engendré une défaillance dans la construction du surmoi, de l'ordre, de l'autorité, qu'ils décrivent comme défaillant et n'exerçant que de la violence sans aucune rationalité.

De plus, le régime totalitaire semble avoir donné aux institutions publiques le caractère répressif et violent. L'école qui devrait revêtir un caractère social, est décrite comme le premier système de vécu d'inégalités génératrices de frustration et de mésestime de soi. L'individu n'existe plus que pour servir un système « même les activités que nous avons dans le quartier, étaient autour des activités du parti en place ». Après les cris révolutionnaires demandant la dignité, les jeunes demandent à devenir acteurs de leur propre vie, dans leur quartier, mais ils décrivent un chemin difficile et souvent impossible. L'engagement dans l'extrémisme violent devient alors la seule option pour un nihilisme absolu.

Conclusions

Ce travail s'inscrit dans un courant de travaux de recherche qui montre qu'une histoire de vie et/ou une histoire d'un quartier peut conduire un sujet à adhérer à une idéologie et à réaliser des actes violents en son nom. Ce travail s'est proposé d'étudier la continuité entre l'idée et le passage à l'acte. L'adhésion idéologique s'inscrit ici comme une issue possible aux événements de vie difficiles rencontrés par un sujet, liés aux problématiques psychiques propres à chacun, mais, également, aux effets de la réalité extérieure souvent vécus comme une violence.

Une prééminence du cadre de référence religieux par rapport à un cadre civil, apparaît à travers les résultats de l'enquête, lorsqu'il s'agit de juger l'ordre social. Parallèlement, les résultats mettent également en lumière un point contre-intuitif important: les deux cadres de référence (démocratique et religieux) ne sont pas en contradiction au niveau des effets sur la représentation de l'Etat (une partie des répondants adhèrent aux deux à la fois). Chez le groupe de jeunes interrogés, l'idée d'une gouvernance religieuse et l'application des « lois de Dieu », sont considérées comme solution à la défaillance à l'Etat mais sans que cela n'implique une adhésion explicite à un Islam politique.

Ce résultat concernant le chevauchement au niveau de la pensée, chez les mêmes individus, d'une aspiration à la démocratie et à l'application des droits de l'homme, avec celle de voir appliquer les lois divines, peut s'interpréter à travers deux points de vue différents. Selon le premier, psychosocial, pour une majorité de jeunes interrogés, il semblerait que « volonté du peuple » et « volonté de Dieu » ne sont pas en contradiction au niveau des représentations. Le « peuple » aspirerait pour les répondants, à l'application de la volonté de Dieu. « Volonté du peuple » et « volonté de Dieu » seraient en adéquation.

Il apparaît donc important de bien distinguer les deux dimensions : celle d'une aspiration à une société respectueuse des règles religieuses, aspiration présente chez ceux qui estiment que la société est injuste, et celle d'une aspiration à un régime politique religieux qui elle, demeure sans effet chez le groupe interrogé. Il apparaît clairement que la tendance parfois observée à vouloir une gouvernance inspirée des « lois de Dieu » ne signifie aucunement une adhésion au régime de l'Etat Islamique tel que connu actuellement. Cependant, cela pourrait à notre sens facilement constituer une caisse de résonance à un discours extrême qui instrumentaliserait les sentiments d'injustice et de violence subie. Dans ce sens, le discours djihadiste dont le fer de lance est le recouvrement d'un sens nouveau par rapport à une réalité vécue de manière violence, humiliante, injuste, trouverait un terreau favorable en offrant une alternative, point par point au mal-être, en y substituant une vision glorifiante. Ce discours idéologique justifie la rupture avec la société et renverse les rôles, les jeunes rejetés deviennent « rejetants », ils rejettent la société injuste et mécréante et se mobilisent au nom de dieu et donc du vrai et du juste pour la combattre.

La fonction structurante de la Loi et de l'Interdit n'est pas assurée suite à un climat d'injustices et de marginalisation mais aussi suite à une perception très négative de la police et de l'Etat. Afin de reconstruire ce métacadre nécessaire à la construction psychique, le religieux va assurer cette fonction structurante. Son caractère juste, moral et immuable constitue un métacadre sûr auquel se référer. Il va donner du sens et de la valeur à l'idéal manquant. La violence dont les jeunes font référence dans cette étude est propre aux rapports sociaux, il s'agirait d'une violence diffuse et généralisée saisie comme un fait de société qui vient remplacer le vivre ensemble. Il faut remarquer que nous traversons une période où la liberté d'expression a aussi laissé place à plus de médiatisation et à l'expression de la violence.

Le terrorisme et la violence de masse soulèvent les passions, l'incompréhension, la peur et encouragent bien souvent les citoyens les plus pacifiques à réclamer des actions drastiques et violentes de la part de leurs gouvernements. Parmi ces mesures, l'Etat d'urgence qui ouvre et permet le tout sécuritaire. Un des jeunes interrogé donne cette illustration très expressive « c'est le peuple qui devrait être en Etat d'urgence suite à la violence qu'il subit de son propre Etat et non l'inverse ». Organiser les personnes en réseaux, contrôler leur circulation dans un espace géométrique, les gérer comme des choses n'est ce pas une forme de violence. Par la terreur, il y a eu en Tunisie un habitus d'acceptation passive (« ne pas s'en mêler »), ne pas référer voire même m'éloigner des personnes qui portent des idées extrémistes, jusqu'à créer un processus de déliaison au point où elles deviennent étrangères pour nous. Cette politique sécuritaire, visant pour l'essentiel les jeunes, semble constituer ce que l'on pourrait appeler « une classe dangereuse ». Il s'agit pour ces jeunes d'une ultime marginalisation leur offrant comme dans un miroir l'abîme du néant de leur être. Ils n'ont désormais pas plus à perdre qu'à gagner. Ils deviennent ce que B. Ogilvie (2012)³⁸ appelle un homme jetable, ou dans notre cas une « jeunesse jetable ».

L'engagement dans l'extrémisme violent n'est-il pas une réponse à cette violence ?

Il est fascinant de constater à quel point la terreur provoquée, en partie par identification aux victimes innocentes, provoque une réaction qui ressemble fortement à la logique exprimée par les terroristes eux-mêmes dans leur discours. Ainsi le clivage « nous/eux » est constamment renforcé par les actes terroristes, non seulement dans le discours des politiciens mais dans la réaction de millions de gens ordinaires. Cette étude nous montre à quel point, les années de politiques sécuritaires basées sur la peur de l'Autre ont engendré plus de violence perçue et subie. Céder à la violence c'est en quelque sorte adopter la psychologie de l'agresseur (notamment l'intensification du clivage et de la projection). Céder à la peur, là serait la victoire insidieuse du terrorisme.

38 Ogilvie B. (2012), L'homme jetable : Essai sur l'exterminisme et la violence extrême, Ed° Amsterdam.

Bibliographie

- Abdi N., (1994), « Implications théoriques et méthodologiques des notions de pauvreté, d'exclusion sociale et de marginalisation », Numéro spécial des cahiers de CERS, série sociologie.
- Arendt H., (1952), *Idéologie et terreur*, trad. fr. Paris, Hermann.
- Ayari M. (2017), « Les facteurs favorisant l'extrémisme violent dans la Tunisie des années 2010", Rapport PNUD.
- Ben Alaya D. (à paraître). Jihadism as a form of lay thinking : a « re-anchorage » process hypothesis, In Stamos Papastamou & Pascal Moliner (Ed.), *Serge Moscovici's work : Legacy and perspective*, Presses Universitaires de La Méditerranée, Coll. : Psychologie, Santé, Société.
- Bronner G. (2009), *La pensée extrême : Comment des hommes ordinaires deviennent des fanatiques*, Paris, Ed Denoel.
- Commission Européenne (2017), Règlement Délégué (UE) .../... de la Commission du 13.12.2017 portant modification du règlement délégué (UE) 2016/1675 complétant la directive (UE) 2015/849 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'ajout de Sri Lanka, de Trinité-et-Tobago et de la Tunisie dans le tableau figurant au point I de l'annexe, C (2017) 8320 final, Bruxelles.
- Corcuff P. (2005), « Le pari démocratique à l'épreuve de l'individualisme contemporain », *Revue du MAUSS*, 2005/1 (n° 25), pp 65-78.
- Dobry M. (1986), *Sociologie des crises politiques*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques Paris, Politique, n° 12, p. 123-128.
- Favre P (1997), « Didier Bigo, Polices en réseaux. L'expérience européenne », *Revue française de science politique*, vol. vol. 47, no. 2, pp. 227-232.
- Fassin D., (2009), « Les économies morales revisitées », *Annales HSS*, novembre-décembre 2009, n°6, p. 1237-1266.
- Gafimoan, C. 2016, *Anti-money laundering and counter-terrorist financing measures: Tunisia Mutual Evaluation Report*, p.4. Gafimoan, C. (2017), *2nd Enhanced Follow-Up Report for Tunisia Re- Ratings Request Anti-Money Laundering and Combating the Financing of Terrorism*, p.1.
- Hecker, M. (2018). *Les djihadistes en France face à la justice. Etudes de l'IFRI*, Focus stratégique, 79.
- Huysmans J., (1998), « Dire et écrire la sécurité : le dilemme normatif des études de sécurité », *Cultures & Conflits*, n°31-32, pp. 177-202.
- Ion J. et Peroni M., (1997), *Engagement public et exposition de la personne*, Ed° de L'aube.
- Kepel, G., (2008). *Al-Qaïda dans le texte*, nouv. Ed. Puf.
- Khosrokhavar F., (2014), *Radicalisation*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme.
- Melliti I. et Moussa H., (Dir.) (2018), *Quand les jeunes parlent de l'injustice*, l'Harmattan.
- Olgilvie B. (2012), *L'homme jetable : Essai sur l'exterminisme et la violence extrême*, Ed° Amsterdam.
- Taylor, C. (1992), *Multiculturalism and the Politics of Recognition* (Edited by Amy Gutmann). Princeton University Press, Princeton.
- Tsoukala A ;, « La légitimation des mesures d'exception dans la lutte antiterroriste en Europe », *Cultures & Conflits* [Online], 61 | printemps 2006, p.3.
- Weber M., (1959), *Le savant et le politique*, Plon, pp 83-85.

ANNEXES

N° QUESTIONNAIRE : الاستجاب رقم
 Ville : المدينة
 Commune : البلدية
 Quartier : الحي

Nous sommes du FTDES et menons une enquête sur l'opinion des tunisiens à propos de la situation du pays. Nous sommes neutres et n'appartenons à aucun parti ni mouvement politique. Seule l'opinion des gens nous intéresse. Cette enquête va servir à mieux comprendre comment les tunisiens voient leurs conditions de vie.

احنا من المنتدي التونسي للحقوق الإقتصادية والاجتماعية نعملو في تحقيق علي راي التوانسة في وضعية البلاد , احنا محايدين والي يهمنا فقط راي الناس . الدراسة هذي باش تفهمنا كيفاش التوانسة يشوفو ظروف حياتهم .

- 1) Sexe الجنس : Féminin مؤنث ☐ Masculin مذكر ☐
- 2) Age : السن
- 3) Statut civil الحالة المدنية : Célibataire اعزب ☐ Marié متزوج ☐ Divorcé مطلق ☐
- Autre : وضعية أخرى
- 4) Nombre d'enfants : عدد الاطفال
- 5) Profession : المهنة
- 6) Niveau d'études المستوى التعليمي : Sans لم يدخل المدرسة ☐ Primaire ابتدائي ☐
- Secondaire جامعي ☐ Supérieur تكوين مهني ☐

Voici une série de questions qui concernent ton opinion personnelle. A chaque question, tu dois dire si tu es tout à fait, assez, plutôt pas, ou pas du tout d'accord. Il n'y a ni bonne ni mauvaise réponse. Seule ta propre opinion compte. Les réponses resteront anonymes.

هذي مجموعة من الاسئلة متعلقة برايك الشخصي . علي كل سؤال تقول لنا اذا كنت موافق بالكامل والا شوية وإلا موافق بالكل

Jusqu'à quel point penses-tu : الي حد تتصوّر الي	Tout à fait برشا	Assez الاقرب أي	Plutôt pas الاقرب لا	Pas du tout بالكل	Non concerné ما يعنينش
7) Qu'en Tunisie, les personnes des classes aisées sont sensibles ou pas à ce que vivent les personnes des classes pauvres ? التوانسة الاغنياء يحسّو بالي يعيشوه الناس الفقراء ؟					
8) Que tu vis dans une société équitable? انت تعيش في مجتمع يعطي لكل حد حقوق ؟					
9) Que tu vis dans une société égalitaire? انت تعيش في مجتمع عادل ؟					
10) Qu'en Tunisie, les lois s'appliquent de la même manière pour tout le monde ? في تونس القوانين تطبّق بنفس الطريقة علي الناس الكل ؟					
11) Que l'Etat tunisien se soucie ou non des classes pauvres ? الدولة التونسية تفكر في الطبقات الفقيرة ؟					
12) Que l'Etat tunisien se soucie ou non des classes riches ? الدولة التونسية تفكر في الطبقات الغنية ؟					
13) Que l'Etat tunisien se soucie ou non des vrais problèmes des gens ? الدولة التونسية تفكر والا لا في مشاكل الحقيقة متاع الناس ؟					

14) Que l'Etat tunisien avantage les classes pauvres par rapport aux classes aisées? الدولة التونسية تبجل الفقراء علي حساب الطبقات اللباس عليها ؟					
15) Que tu subis une injustice dans ton pays? انت تتعرض للظلم في بلادك ؟					
16) Que tu es marginalisé dans ton propre pays? انت مهمش في بلادك ؟					
17) Que tu subis une privation en vivant dans ton pays? الي انت محروم في بلادك ؟					
18) Que tu subis une inégalité dans ton pays? انت تتعرض للامساواة ؟					
19) Que tu es respecté dans ton pays? أنت عندك قيمة في بلادك ؟					
20) Que tu es discriminé dans ton pays? تتعرض لتمييز ؟					
21) Que tu es pris en considération dans ton pays? انت حاسبينك في بلادك ؟					
22) Que tu es entendu dans ton pays? أنت صوتك مسموع ؟					
23) Que tu es opprimé dans ton pays? انت مقيد في بلاد / ماكش حر ؟					
24) Que tu es victime de violence dans ton pays ? انت معرض للعنف في بلادك ؟					

25) Que tu es victime d'abus de pouvoir en Tunisie? انت ضحية استغلال سلطة ؟					
26) Que tu as ton dû dans ton pays ? انت قاعد تتحصّل علي حقك في بلادك					
27) Que l'Etat tunisien te veut du bien ? الي الدولة حَبْلَك الخير ؟					
28) Que l'Etat tunisien répond aux besoins de santé des tunisiens ? الدولة توفر الحاجيات الصحيّة ؟					
29) Que l'Etat tunisien répond aux besoins de base des tunisiens ? الي الدولة توفر الحاجيات الاساسية للتوانسة ؟					
30) Que l'Etat tunisien répond aux besoins d'éducation des tunisiens ? ان الدولة التونسية توفر حاجيات التعليم للتوانسة ؟					
31) Que l'Etat tunisien répond aux besoins économiques des tunisiens ? أن الدولة توفر الحاجيات الاقتصادية للتوانسة ؟					
32) Que tu es concerné par la situation du pays ? انت معني بالوضعية متاع البلاد ؟					
33) Que tu peux faire quelque chose pour améliorer la situation du pays ? انك تقدر نعمل شيء يحسّن / يطور وضع البلاد ؟					

34) Que la situation du pays risque de s'améliorer à l'avenir ? انو وضعيّة البلاد تنجم تتحسن في المستقبل ؟					
36) Que voter aux élections sert à quelque chose ? ان التصويت في الانتخابات يصلح لحاجة ؟					
37) Que l'Etat tunisien pratique la violence ? ان الدولة التونسية تستخدم العنف ؟					
38) Que les tunisiens sont violents entre eux ? ان التونسيّة عنيفين بين بعضهم ؟					
39) Que tu es victime de violence dans ta famille ? انك ضحيّة عنف في العائلة ؟					
40) Jusqu'à quel point tu penses-tu être Que tu es victime de violence au travail ? الي أي حد تعتقد انك ضحية عنف في العمل ؟					
41) Que tu es victime de violence dans la rue ? أنك ضحيّة عنف في الشارع ؟					
42) Que tu es victime de violence au stade ? انك ضحية عنف في الملعب / في الفيراج ؟					
43) Que tu es ou a été victime de violence à l'école ou à l'Université أنك ضحيّة عنف في المدرسة / في المعهد أو في الجامعة ؟					
44) Que tu es victime de violence dans les administrations ? أنك ضحيّة عنف في الادارات العمومية ؟					

45) Que tu es victime de violence dans ton quartier ? أنك ضحية عنف في الحومة ؟					
46) Que tu es victime de violence dans ton quartier ? أنك ضحية عنف في النهج ؟					

47) Si je te dis le mot POLICE, quels sont les 3 mots ou expressions qui te viennent tout de suite à l'esprit de manière spontanée ?

إذا نقلك كلمة بوليس شنيّة ثلاث تعابير / كلمات يجيو في بالك مباشرة وبصورة عفوية ؟

Mots ou expressions الكلمات / التعابير	Ordre d'importance الترتيب حسب الاولوية
.....	
.....	
.....	

Parmi les mots que tu viens de donner : من بين الكلمات الي قلتهم :

48) Lequel est le plus important selon toi pour décrire la police ? (mettre le chiffre devant le mot le plus important dans le tableau ci-dessus).....

..... ماهي الكلمة الالههم حسب رايك رقم 1

49) Quel est le mot qui vient après ? (mettre le chiffre 2 devant le mot).....

..... للكلمة الي جي في الاخير 3

50) Quel est le mot qui vient à la fin ? (mettre le chiffre 3 devant le mot

51) Si cela est possible, serais-tu intéressé de participer à l'amélioration de la situation du pays ? اذا كان ممكن هل انت مازايبك تحسين وضع البلاد ؟

Non لا ☐ Oui نعم ☐

51) Si oui, comment ? اذا كان نعم باي طريقة ؟

52) Comptes-tu voter aux prochaines élections تفكر باش تصوت في الانتخابات القادمة ؟

Non لا ☐ Oui نعم ☐

53) Précisez pourquoi..... علاش ؟

54) A ton avis, la situation du pays dépend de plusieurs réponses possibles حسب رايك الوضعية في البلاد مرتبطة بعدة أجوبة ؟

De la transition démocratique الانتقال الديمقراطي	
Du respect ou non des droits de l'homme احترام او عدم احترام حقوق الانسان	
De l'application ou non des lois de Dieu (char3 rabbi) تطبيق والا عدم تطبيق شرع ربي	
De puissances étrangères القوي الاجنبية	
Du respect ou non de la religion احترام او عدم احترام الدين	
Des tunisiens التونسيون انفسهم	
De la volonté de Dieu ارادة ربي	
De forces inconnues قوي مجهولة / مخفية	
Autres اسباب اخري	

55) A ton avis, de quoi l'avenir du pays dépendra-t-il ? (plusieurs réponses possibles)

..... حسب رايك مستقبل البلاد مرتبط ب ؟

De la transition démocratique الانتقال الديمقراطي	
Du respect ou non des droits de l'homme احترام او عدم احترام حقوق الانسان	
De l'application ou non des lois de Dieu (char3 rabbi) تطبيق والا عدم تطبيق شرع ربي	
De puissances étrangères القوي الاجنبية	

Du respect ou non de la religion احترام او عدم احترام الدين	
Des tunisiens التونسيّة انفسهم	
De la volonté de Dieu ارادة ربي	
De forces inconnues قوي مجهولة / مخفية	
Autres اسباب اخري	

56) Ton avenir dépendra à ton avis (plusieurs réponses possibles)
 مستقبلك حسب رأيك مرتبط ب عدة أجوبة ؟

De te volonté ارادتك الشخصيّة	
De tes efforts مجهوداتك	
Des autres الآخرين	
De ton engagement professionnel التزامك المهني	
Des circonstances الظروف / المتغيرات	
الرشوة	
الأكتاف و المعارف	
De la chance الحظ	
Du destin القضاء والقدر	
De la volonté de Dieu ارادة الله	
De ton engagement dans la société civile التزامك في المجتمع المدني	
De l'Etat الدولة	
De ton entourage proche محيط القريب	
Autres اسباب اخري	

56) Ton avenir dépendra à ton avis (plusieurs réponses possibles)
 (57) هل تعتقد أنو فما en Tunisie عباد يمثلو تهديد للمجتمع التونسي؟ نعم ☐ لا ☐
 إذا كان نعم، شكونهم؟

58) Penses-tu qu'il existe des forces extérieures à la Tunisie, qui constituent une menace pour la société tunisienne ?

هل تعتقد أنو فما قوى أجنبية في تونس تمثل خطر على المجتمع التونسي ؟
☐ Non ☐ Oui
☐ لا ☐ أي

59) Si oui, lesquelles ?

إذا أي , أنهم ؟
 هل تعتقد أنو المجتمع التونسي مبني على أسس باهية ؟
☐ لا ☐ أي
 لماذا ؟

(60) إلى أي حد مستعد باش تقوم بمجهود إضافي خاص:

مانعرفش	موش مستعد جملة	موش مستعد	مستعد شوية	مستعد علخر	
					على خاطر والديك
					على خاطر خواتك
					على خاطر أقاربك لخرين
					على خاطر أصحابك
					على خاطر ناس ما تعرفهمش
					على خاطر تونس
					على خاطر التوانسة الكل
					علي خاطر الحي
					على خاطر مدينتك / بلدتك
					علي خاطر أصلك
					علي خاطر جهتك
					على خاطر دينك
					Autre علي خاطر حاجة أخرى

61) As-tu appartenu ou appartiens-tu actuellement à (mettre une croix devant les bonnes réponses).....

هل انتميت وإلا تنتمي اليوم (عدة أجوبة) ؟

Un parti politique	حزب سياسي	
Un syndicat	نقابة	
Une association	جمعية	
Une corporation	منظمة مهنية	
Une amicale	ودادية	
Autre	أخرى	

62) إلى أي حد تحس روحك تنتمي؟

ما ننتميش جملة	ما ننتميش	انتماء صغير	انتماء قوي	مانعرفش
				ل جيهتك
				ل حومتك
				ل العايلة الموسعة
				ل مدينتك ولا قريتك
				ل بلادك
				ل شلة أصحابك
				للمجموعة إلي خدم معاها
				ل الطبقة الاجتماعية متاعك
				ل عايلتك
				لمدرستك
				الامة العربية
				الامة الاسلامية
Autre آخر				

63) إلى أي حد تحس روحك ؟

ما نعرفش	ما نجسش روحي جملة	ما نجسش روحي	إحساس متوسط	إحساس قوي	
					مسلم(ة)
					إفريقي(ة)
					متوسطي(ة)
					عربي(ة)
					مغاربي(ة)
					تونسي(ة)
					مجرد إنسان(ة)
					مواطن(ة) ينتمي للعالم
.....					Autre

64) Pour que la société tunisienne aille mieux, qu'est-ce qu'on faudrait faire selon toi ?
(plusieurs réponses possibles)

حتى تصير الامور أحسن للمجتمع التونسي شنوة يلزم نعملو ؟

Changer le gouvernement	نغير الحكومة	
Changer la constitution	نغير الدستور	
Respecter les lois de Dieu (char3 rabbi)	نحترموا شرع ربي	
Changer le comportement des tunisiens	نغيرو سلوك التونسي	
Changer les mentalités des tunisiens	نغيرو الذهنيات	
Appliquer une gouvernance religieuse	نطبقو حكم اسلامي	
Appliquer les principes de la démocratie	نطبقو مبادئ الديمقراطية	
Appliquer la laïcité	نطبقو العلمانية	
Appliquer les droits de l'homme	نطبقوا مبادئ حقوق الانسان	
Autres	اخرى	

65) Existe-t-il dans le monde un Etat modèle, à suivre, selon toi

هل توجد في العالم دولة كمثال يلزم تتبعوها ؟
☐ Non ☐ Oui
☐ لا ☐ أي

66) Si oui, lequel ?

إذا نعم شكون ؟

67) Quelle est selon toi, la gouvernance la plus légitime ? (un seul choix possible?.....

حسب رأيك الحكم لي يلزم يطبق في البلاد لازم يكون قايم على ؟

Celle fondée sur la volonté du peuple	الي تقوم على ارادة الشعب	
Celle fondée sur le bien-être des individus	نغير الدستور	
Celle fondée sur la volonté de Dieu	الي تقوم على شرع ربي	
Celle fondée sur l'intérêt collectif	الي تقوم على الصالح العام	
Autres	اخرى	

68) Jusqu'à quel point comprends-tu une personne qui ne respecte pas une loi parce que (plusieurs réponses possibles)?.....

الي أي حد تتفهم انسان لا يحترم القانون (أجوبة عديدة) ؟

	Je comprends tout à fait اتفهم بالكامل	Je comprends assez الأقرب نتفهم	Je ne comprends pas vraiment الأقرب ما نتفهمش	Je ne comprends pas du tout لا اتفهم بالمره / بالكل	Ne sais pas لا اعرف
Cette loi est contraire à ses intérêts personnels القانون مخالف لمصالحو الشخصية					
Cette loi est contraire aux droits de l'homme القانون مخالف لحقوق الانسان					
Cette loi est contraire aux intérêts de personnes proches القانون مخالف لمصالح المقربين					
Cette loi est contraire à la religion القانون مخالف للدين					

Cette loi ne lui paraît pas importante القانون يظهره غير مهم					
Autres اخرى					

69) Jusqu'à quel point penses-tu qu'il est de notre devoir de ?

	C'est tout à fait de notre devoir هذا واجبنا	C'est plutôt de notre devoir نحلمو نقولو واجبنا	Ce n'est plutôt pas de notre devoir نحلمو نقولو موش واجبنا في الاصل	Ce n'est pas du tout de notre devoir موش واجبنا	Ne sais pas لا اعرف
Défendre sa patrie quitte à faire de très grands sacrifices ندافعو علي الوطن / البلاد ونقدو تضحيات كبيرة					
Défendre ses droits quitte à faire de très grands sacrifices ندافعو علي حقوقنا ونقدمو تضحيات كبيرة					
Défendre sa religion quitte à faire de très grands sacrifices ندافعو عن الدين ونقدمو التضحيات الكبيرة					
Défendre la démocratie quitte à faire de très grands sacrifices ندافعو عن الديمقراطية ونقدمو التضحيات الكبيرة					
Défendre ses proches quitte à faire de très grands sacrifices ندافعو عن المقربين ونقدمو التضحيات الكبيرة					
Autres اخرى					

